



*Quotidien*

N° 3538 - Mardi 24 janvier 2023

200 F CFA

**Marchés Publics**

## Sommaire

- \* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 29**
  - Résultats provisoires des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 29
  
- \* Avis d'Appels d'offres des ministères et institutions : ..... P. 30 à 41**
  - Marchés de fournitures et services courants ..... P. 30 à 33
  - Marchés de travaux ..... P. 34 & 35
  - Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 36 à 41
  
- \* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 43 à 44**
  - Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 43 & 44

*La célérité dans la transparence*

## Revue des Marchés Publics

392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
E-mail : [infos@dcmp.bf](mailto:infos@dcmp.bf)  
Site web : [www.dgmp.gov.bf](http://www.dgmp.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre Délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred TIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
BENAO/GANOUE Aïssata Marie Rachel  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
François d'Assise BALIMA  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzemwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

**Impression**  
Industrie des Arts Graphiques  
01 B.P. 3202 Ouagadougou 01  
Tél. : 25 37 27 79  
Email : [iag-sa@iag.bf.com](mailto:iag-sa@iag.bf.com)

**Abonnement / Distribution**  
SODIPRESSE  
09 B.P. 11315 Ouagadougou 09  
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

**ISSN 0796 - 5923**

## LES POINTS DE VENTE DE LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS

OUAGADOUGOU	
SODIPRESSE	: 50 36 03 80
Kiosque (entré coté Est du MEF)	
Alimentation la Shopette	: 50 36 29 09
Diacfa Librairie	: 50 30 65 49/50 30 63 54
Ouaga contact et service	: 50 31 05 47
Prix ehoe cite en III (alimentation)	: 50 31 75 56/70 26 13 19
Ezama paspanga	: 50 30 87 29
Alimentation la Surface	: 50 36 36 51
Petrofa cassin	: 76 81 28 25
Sonacof Dassagho	: 50 36 40 65
Alimentation la ménagère	: 50 43 08 64
Librairie Hôtel Indépendance	: 50 30 60 60/63
Aniza shopping centrer	: 50 39 86 68
Petrofa Mogho Naaba (station)	: 50 45 00 22
Dispresse (librairie)	
T F A boutique (alimentation tampui)	
Ezama (tampui alimentation)	
Total pont Kadioko (station)	
Latifa (alimentation Ouaga 2000)	
Ben Samaritin(alimentation Ouaga 2000)	
Night Market (pate doie alimentation)	
Petrofa Paglayiri (station)	
Super Ramon III (alimentation)	
BOBO DIOLASSO	
Shell Station Route Boulevard	: 70 11 46 86
Shell Station Route Banfora	: 70 26 04 22
Shell Route de Ouagadougou	: 70 10 86 10
Kiosque la maison des Journaux Place Téfè Amor	: 76 60 57 91
Shell Bindeougouso	: 70 11 48 58
Kiosque Trésor Public	: 71 13 33 16/76 22 63 50
KOUDOUGOU	
Coram	: 50 44 11 48
OUAHIGOYA	
Mini Prix	: 40 55 01 54 / 70 25 51 68
BANFORA	
ETS SHALIMAR	: 70 28 47 31/20 91 05 95
DEDOUGOU	
EAMAF (non loin de la pharmacie BANKUY Dédougou)	: 78 78 65 08/20 52 11 28
FADA N'GOURMA	
SOWDAF (Route de Parna, face du bureau des Douanes)	: 70 40 79 02 / 78 71 02 79
KAYA	
SOCOSAF	: 70 26 11 22
TENKODOGO	
CIKA ..	: 40 71 03 17
TOUGAN	
ETS ZINA IBRAHIM et frere	: 70 73 78 57/20 53 42 50
DORI	
AZIZ TELECOM (en face du bureau des Douanes)	: 40 46 06 06 / 70 28 95 26

Vous voulez être distributeur ou dépositaire de la Revue des Marchés Publics dans votre localité : contactez SODIPRESSE au  
09 B.P. 11315 Ouagadougou 09  
Tél./fax. : +226 25 36 03 80

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## CONSEIL NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA ET LES IST

**Demande de prix à commande N° 2023-001PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/SSP du 05/01/2023 pour la fourniture de pauses café et déjeuner au profit des bénéficiaires principal et secondaires du SP/CNLS-IST.**

Financement : SUBVENTION 2021-2023 DU FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME/COMPOSANTE SIDA SECTEUR PUBLIC

Référence de la convocation : Lettre N° 2023-0009/PRES/CNLS-IST/SP/CPFM/CK/NK/RK du 10 janvier 2023

Date de publication : Quotidien des marchés publics N° 3527 du lundi 09 janvier 2023

Date d'ouverture des plis : mardi 17 janvier 2023.

Nombre de soumissionnaires : Dix (10)

Montant prévisionnel (E)	Moyenne des offres (P)	Moyenne pondérée (M)	0,85M	1,15M
2 500 000	2 117 375	2 346 950	1 994 907,50	2 698 992,50
Soumissionnaires	Soumission En FCFA HTVA	Montant HTVA corrigé En FCFA	Observations	
PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	Mini : 7 700 000 Maxi : 11 264 000		Non Conforme : Lettre d'engagement adressée au ministère du transport de la mobilité urbaine et la sécurité routière	
TINEPRO	Mini : 1 996 500 Maxi : 19 965 000		Non Conforme : Ne dispose pas d'un restaurant fonctionnel conformément aux dispositions du point IC 4 des données particulières du dossier de demande de prix	
GOLDEN RESTAURANT	Mini : 2 095 000 Maxi : 20 950 000		1er	
EMP SARL	Mini : 2 243 000 Maxi : 22 430 000		3ème	
ZE MULTI SERVICES	Mini : 2 475 000 Maxi : 24 750 000		4ème	
WOURE SERVICES	Mini : 1 849 500 Maxi : 18 495 000		Non conforme : Offre anormalement basse	
SHAMA BUSINESS	Mini : 2 050 000 Maxi : 20 500 000		Non Conforme : Ne dispose pas d'un restaurant fonctionnel conformément aux dispositions du point IC 4 des données particulières du dossier de demande de prix	
VISION SERVICES	Mini : 2 000 000 Maxi : 20 000 000	Mini : 2 625 000 Maxi : 26 250 000	Non conforme : Montant en lettre différent du montant en chiffre au niveau du bordereau des prix unitaires. Correction entraînant une variation de 31% de la soumission initiale	
EDEN HAVILA	Mini : 2 237 500 Maxi : 22 375 000		2ème	
HARECA	Mini : 1 992 500 Maxi : 19 925 000		Non conforme : Offre anormalement basse	
ATTRIBUTAIRE	GOLDEN RESTAURANT pour un montant total minimum de deux millions quatre-vingt-quinze mille (2 095 000) F CFA HTVA et un montant total maximum de vingt millions neuf cent cinquante mille (20 950 000) F CFA HTVA			

## Résultats provisoires

### MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

**Rectificatif**

Rectificatif du Quotidien n°3537 - Lundi 23 janvier 2023, page 4 ,  
portant sur les références du candidat (FOCUS SAHEL DEVELOPPEMENT)

MANIFESTATION D'INTERET N° 2022-0014/MSP/SG/DMP DU 13 MAI 2022 POUR LA SELECTION D'UN MAITRE D'OUVRAGE PUBLIC DELEGUE POUR LA REALISATION D'ACTIVITES DE GENIE CIVIL AU PROFIT DU PROJET DE RENFORCEMENT DES SOINS DE SANTE PRIMAIRES POUR L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DE LA NUTRITION SUITE A L'EXTRAIT DE DECISION N°2022-L0428/ARCOPI/ORD DU 29 AOUT 2022 - Nombre de plis reçus : 09 - Date de dépouillement : 08 juin 2022 - Date de délibération : 27 septembre 2022, Accord de Prêt N° : BFA-1024 du 25/03/2021, Publication de l'avis : Quotidien N° 3363 du mardi 24 mai 2022  
Financement : BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT

N°	Nom des consultants	Domaine d'activité	le nombre d'années d'expérience	Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations	les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues justifiés conformes	Classement	Commentaires
1	Appui Technique aux Études et à la Maîtrise d'œuvre (ATEM)	Conforme	10	Conforme	15 Références justifiées conformes (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	6 <sup>ème</sup>	Retenu
2	Boutique de développement	Conforme	20	Conforme	46 Références justifiées (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	2 <sup>ème</sup>	Retenu
3	Groupement 2AID/LE CMOS	Conforme	4 et 14	Conforme	5 Références justifiées (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	9 <sup>ème</sup>	Non Retenu
4	FOCUS SAHEL DEVELOPPEMENT	Conforme	11	Conforme	16 Références justifiées (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	5 <sup>ème</sup>	Retenu
5	Agence Habitat et développement (AHD)	Conforme	11	Conforme	36 Références justifiées (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	3 <sup>ème</sup>	Retenu
6	Compagnie Internationale d'Ingénierie(C2i)	Conforme	9	Conforme	13 Références justifiées (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	7 <sup>ème</sup> ex aequo	Non Retenu
7	AGEM-DEVELOPPEMENT	Conforme	20	Conforme	22 Références justifiées (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	4 <sup>ème</sup>	Retenu
8	Groupe CEIA Internationale S.A	Conforme	11	Conforme	13 Références justifiées (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	7 <sup>ème</sup> ex aequo	Non Retenu
9	AGENCE FASO BAARA	Conforme	11	Conforme	69 Références justifiées (page de garde page de signature et attestation de bonne fin)	1 <sup>er</sup>	Retenu
<b>Conclusion</b>		Les Maîtres d'ouvrage public délégué suivants : AGENCE FASO BAARA, BOUTIQUE DE DEVELOPPEMENT, AGENCE HABITAT ET DEVELOPPEMENT (AHD), AGEM-DEVELOPPENT, FOCUS SAHEL DEVELOPPEMENT ET APPUI TECHNIQUE AUX ÉTUDES ET A LA MAITRISE D'ŒUVRE (ATEM) sont retenus pour la suite de la procédure.					

### MINISTÈRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Rectificatif des résultats parus dans le quotidien N°3500 du jeudi 1er Décembre 2022 page 15 (au lieu de Erreur sur les prix en chiffre et en lettre sur des items 95 et 142 lire Erreur sur les prix en chiffre et en lettre sur des items 95 et 242 au niveau du soumissionnaire BEDIS SARL).

Demande de cotation N°2022-005/MMC/SG/DMP/PARGFM/USEM du 14/10/2022 pur l'acquisition d'ouvrages de géosciences au profit du BUMIGEB.

Référence publication de l'avis : Quotidien N° 3469 du mercredi 19 octobre 2022.

Financement : IDA-D872-BF.

Date de dépouillement : 28 octobre 2022.

Nombre de soumissionnaires : Quatre (04).

Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2022-114/MMC/SG/DMP du 24 octobre 2022.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
MERCURY	27 275 000	-	27 275 000	-	<b>2<sup>e</sup></b>
HO.FI.O LN Sarl	25 853 452	-	-	-	<b>Non conforme</b> Item 16 propose un autre éditeur et une autre année de publication ; Item 77, 89, 101, 102 propose une autre année d'édition ; Item 185 le soumissionnaire propose un autre ouvrage.
DIACFA Librairie	30 293 425	-	-	-	<b>Non conforme</b> Indisponibilité des items 06 ;07 ;09 ;11 ;19 ;20 ;25 ;29 ;30 ;32 ;42 ;64 ;68 ;78 ;82 ;90 ;92 ;93 ;106 ;108 ;109 ;110 ;113 ;120 ;124 ;126 ;131 ;139 ;149 ;150 ;151 ;154 ;182 ;185 ;202 ;203 ;207 ;208 ;209 ;223 ;225 ;228 ;233 ;238 ;239 ;240 ;244.
<b>BEDIS SARL</b>	-	22 258 340	18 850 000	22 243 000	<b>1<sup>er</sup></b> <b>Erreur sur les prix en chiffre et en lettre sur des items 95 et 242.</b>
<b>Attributaire</b>	BEDIS SARL pour un montant de dix-huit millions huit cent cinquante mille (18 850 000) F CFA H TVA soit vingt-deux millions deux cent quarante-trois mille (22 243 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.				

## Résultats provisoires

### UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

Appel d'Offres Ouvert accéléré n° 2022-001/MESRI /SG/UJKZ/P/CDP/PRM du 24/11/2022 pour l'acquisition de consommables et de produits de laboratoire dans le cadre du Contrat De Performance (CDP) de l'université Joseph KI-ZERBO, **Financement** : Projet Contrat de Performance-UJKZ, exercice 2022 ; **Publication** : revue N°3495 du 24/11/2022, **Date de dépouillement** : 09/12/2022 ; **Date de délibération** : 30/12/2022 ; **Nombre de plis** : 07

**Lot 1** : Acquisition de consommables et de produits de laboratoire au profit de l'UFR/SVT

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en F CFA HT	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA HT	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations
1	LABORATOIRE AINA	-	Mini : 38 390 710 Max : 64 480 510	-	Mini : 34 755 710 Max : 56 810 510	- Suppression de la quantité de l'Item-1 de Biologie animale L2S3 Licence générale (BA) car normalement non quantifiable ; - Différence sur le montant en lettres (deux cent vingt mille) contre un montant en chiffres (820 000) au niveau de l'item 8 de Biologie Animale L2S3 Licence générale (BA). Ceci a entraîné une baisse de 3 835 000 FCFA TTC sur le montant mini et 7 670 000 FCFA TTC sur le montant maxi Soit respectivement des taux de -11,10% et -13,50%.  <b>Conforme</b>
2	KANTA GLOBAL TRADE SARL	-	Mini : 41 431 924 Max : 64 900 000	-	Mini : 35 090 840 Max : 61 512 220	- Suppression de la quantité de l'Item-1 de Biologie animale L2S3 Licence générale (BA) car normalement non quantifiable. -Modification à l'Item 10 de Physiologie animale L2S4-L3S5 (PA) quantité mini 2 au lieu de 3 ayant entraîné une hausse de 99 415 F CFA TTC sur son montant minimum et une hausse de 31 270 f CFA TTC sur le montant maximum. Soit respectivement des taux de + 0,28 % et - 0,05%  <b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>LABORATOIRE AINA</b> pour un montant minimum de trente-quatre millions sept cent cinquante-cinq mille sept cent dix (34 755 710) F CFA TTC et un montant maximum de cinquante-six millions huit cent dix mille cinq cent dix (56 810 510) F CFA TTC pour un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.				

**Lot 2** : Acquisition de consommables et de produits de laboratoire au profit de l'UFR/SEA :

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en F CFA HT	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA HT	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations
1	EQUIP CONFORT SARL	-	Maxi: 77 594 658	-	-	-Absence de précision sur les conditionnements des items : 2 à 12 ; -Matériels et consommables de TP physique Item 136 : Absence de précision de l'alimentation monophasée AL841C Item 151 : Absence de précision de 38005-10, Item 152 : Absence de précision de 24025-00 ; -Hors enveloppe <b>Non conforme</b>
2	KANTA GLOBAL TRADE SARL	-	Mini : 41 431 924 Max : 64 900 000	-	-	-Autorisation du fabricant non fournie -de Matériels et Consommables de TP Physique *Item-1. Absence de la précision « 3 » dans 3 mA *Item-75 Au lieu de résistance 56 ohms il a proposé résistance 560 ohms *Item- 76 Au lieu de résistance 68ohms il a proposé résistance 680 ohms  <b>Non conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>INFRUCTUEUX</b> : Absence d'offres conformes				

**Lot 3** : Acquisition de consommables et de produits de laboratoire au profit de l'UFR/SDS

N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en F CFA HT	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA HT	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations
1	SM24 SARL	Mini : 23 867 528 Max : 29 043 348	-	Mini : 23 867 528 Max : 29 043 348	-	<b>Conforme</b>

## Résultats provisoires

2	VISTA	Mini :24 084 500 Max : 30 116 500	-	Mini :24 084 500 Max : 30 116 500	-	-Absence d'agrément technique -Absence d'autorisation du fabricant *Item 1 à 53 de BIOCHIMIE-1 : Conditionnement non précisé *Item 5 des réactifs de BIOCHIMIE-2 : May GRUNWALD en 1L au lieu de May GRUNWALD en 11 *Item 17 des consommables BIOCHIMIE-2 : Absence de précision des dimensions des plaques d'opaline *Item 35 de consommables BIOCHIMIE-2 : Boîte à tranchant de 7 L au lieu de 71  <p style="text-align: center;"><b>Non conforme</b></p>
3	Laboratoire AINA	-	Mini : 33 092 628 Maxi : 37 076 898	-	-	Item 17 de BIOCHIMIE-2 sous-titres consommables : Absence de précision des dimensions des plaques d'opaline <b>Non conforme</b>
4	KANTA GLOBAL TRADE SARL	-	Mini : 30 186 170 Max : 35 546 910	-	Mini : 30 186 170 Max : 35 546 910	<b>Conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>SM 24 SARL</b> pour un montant minimum de vingt-trois millions huit cent soixante-sept mille cinq cent vingt-huit (23 867 528) F CFA HT et un montant maximum de vingt-neuf millions quarante-trois mille trois cent quarante-huit (29 043 348) F CFA HT pour un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.				
<b>Lot 4 : Acquisition de consommables et de produits de laboratoire au profit de l'UFR/SH</b>						
N°	SOUSSIONNAIRES	Montants lus en CFA HT	Montants lus en F CFA TTC	Montants corrigés en F CFA HT	Montants corrigés en F CFA TTC	Observations
1	ITEEM LABS & SERVICES	-	18 272 300	-	-	- Agrément technique non fourni -Item 5 : drone DJI Mavic Air2 proposé au lieu de drone DJI Mavic Air capteurs -Absence d'autorisation du fabricant  <b>Non conforme</b>
2	VISTA	17 500 000	-	-	-	- Agrément technique non fourni -Absence d'autorisation du fabricant <b>Non conforme</b>
3	EQUIP CONFORT SARL	-	Mini : 19 876 059 Maxi : 22 355 861	-	Mini : 19 876 059 Maxi : 22 356 451	Erreur de sommation d'où une différence de <b>590 F CFA TTC</b> sur le montant maxi soit un taux de <b>-0,0026 %</b> .  <b>Conforme</b>
4	MOUILLO CONSEIL SARL	16 390 000	-	-	-	-Item 5 : Enregistrement 4k ultra HD : 3850 x 2160/24/25/30p (à 100Mb/s) au lieu de 3840 x 2160/24/25/30p (à 100Mb/s) *Au lieu de FHD, il a proposé FHB *Au lieu de HD, il a proposé HB *Au lieu de logiciel DJI, il a proposé logiciel DJI -Absence d'autorisation du fabricant  <b>Non conforme</b>
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>EQUIP CONFORT SARL</b> pour un montant minimum de dix-neuf millions huit cent soixante-seize mille cinquante-neuf (19 876 059) F CFA TTC et un montant maximum de vingt-deux millions trois cent cinquante-six mille quatre cent cinquante un (22 356 451) F CFA TTC pour un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.				

### MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Demande de propositions n°2022-007P/MEEEA/SG/DMP du 22 septembre 2022 pour l'étude de transformation du statut du programme de Développement Intégré de la Vallée de Samendeni (PDIS) ; Financement <b>Budget de l'Etat</b> ; Publication des résultats techniques <b>25/11/2022</b> ; Date d'ouverture de l'offre financière <b>05/12/2022</b> ; Nombre de plis : <b>01</b> ; Nombre de lots : <b>01</b> ; Méthode de sélection <b>Sélection qualité Technique</b> ; Le score technique minimum requis : <b>70 points</b> .					
Bureau d'études	Montant HTVA		Montant TTC		Délai d'exécution
	Lu	Corrigé	Lu	Corrigé	
<b>C.G.I.C Afrique International</b>	-	86 440 678	102 000 000	102 000 000	90 jours

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

**Appel d'offres :** Appel d'offres national N°2022-003T/MARAH/SG/DMP du 21 février 2022 pour les travaux de réhabilitation de centres de collecte de lait dans les régions des Hauts Bassins, des Cascades et de l'Est ; **Financement :** BIsD N°2-BFA-1012 IT (Istisna'a) ;  
**Publication de l'Avis :** Quotidien des marchés publics N°3309 du mercredi 09 mars 2022, page 19 ;  
**Référence lettre CAM :** N°2022-036/MARAH/SG/DMP du 29 mars 2022 ; **Date de dépouillement :** 08 avril 2022 ;  
**Date de délibération :** 10 juin 2022 ; **Nombre de lots :** Trois (03) ; **Nombre de soumissionnaires :** Dix-huit (18)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>Lot 1 : Réhabilitation du centre de collecte de lait de Diarrabakoko dans la région des Cascades</b>						
1	2S BAT PLUS	26 019 059	30 698 950	26 016 059	30 698 950	<b>Non conforme</b> Un seul marché similaire des trois (03) fournis est conforme au montant demandé (30 463 001) dans le Dossier d'Appel d'Offres National
2	ENTREPRISE WENDIN MALGRE	30 655 180	36 173 112	30 655 180	36 173 112	5 <sup>ème</sup>
3	ALLIBUS	29 132 877	34 376 794	29 132 877	34 376 794	3 <sup>ème</sup>
4	S.C.S	27 715 910	32 704 774	27 715 910	32 704 774	2 <sup>ème</sup>
5	SO.PRE.S SARL	26 698 684	31 504 447	26 698 684	31 504 447	1 <sup>er</sup>
6	SO.GE.TI Sarl	31 366 938	37 012 258	31 616 321	37 307 259	Erreur de quantité au niveau de l'item 4.4.1 centre de collecte (lire 3 au lieu 1) 6 <sup>ème</sup>
7	ECZ	29 468 908	34 773 311	29 468 908	34 773 311	4 <sup>ème</sup>
8	ETF/Bathiny	-	36 837 659	-	-	<b>Non conforme</b> Agrément technique de construction non fourni alors qu'exigé à la page 38 (point IS 11.1(h)) du DAON
<b>Attributaire provisoire : SO.PRE.S SARL</b>						
<b>Montant : Vingt-six million six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-quatre (26 698 684) F CFA HTVA</b>						
<b>Délai d'exécution : trois (03) mois.</b>						
<b>Lot 2 : Réhabilitation du centre de collecte de lait de Farakoba, de Dafinso et de Badara dans la région des Hauts Bassins</b>						
1	ETABLISSEMENTS YAKNABA ET FRERES	49 652 032	-	42 093 930	49 670 837	<b>Site de Dafinso :</b> Mur de clôture de 172.04 ml prise en compte de l'item 5.1.3 non quantifié dans le DAON Prise en compte de la page 127 du DAON qui avait été annulée par un communiqué publié dans le quotidien des marchés publics N°3329 du 06 avril 2022 1 <sup>er</sup>
2	SO.PRE.S SARL	42 952 981	50 684 518	42 845 741	50 557 474	<b>Site de Dafinso :</b> - Mur de clôture de 172.04 ml prise en compte de l'item 5.1.3 non quantifié dans le DAON 2 <sup>ème</sup>
3	ALLIBUS	43 362 148	51 167 335	43 362 148	51 167 335	3 <sup>ème</sup>
4	G.B.C	44 816 751	52 883 766	44 816 751	52 883 766	4 <sup>ème</sup>
5	ENTREPRISE WENDIN MALGRE	46 460 528	54 823 423	46 360 528	54 705 423	5 <sup>ème</sup>
6	EKAM Sarl	47 427 978	55 965 013	47 177 978	55 670 014	<b>Site de Dafinso :</b> Mur de clôture de 172.04 ml prise en compte de l'item 5.1.3 non quantifié dans le DAON 6 <sup>ème</sup>
7	SOCIETE GENERALE DU KADIOGO	47 608 538	56 178 075	47 608 538	56 178 075	7 <sup>ème</sup>
8	S.G.S	47 969 460	56 603 962	47 909 460	56 533 163	<b>Site de Dafinso :</b> Erreur de quantité au niveau de l'item 3.4.1 (lire 1 au lieu de 3) - 8 <sup>ème</sup>
9	SO.GE.TI Sarl	-	62 272 912	49 833 720	58 803 790	<b>Site de Farakoba :</b> Centre de collecte erreur de quantité au niveau de l'item 6.5 (lire 20.08 au lieu de 20.8) - Erreur de sommation au sous total 6 (lire 976 055 au lieu de 4 976 055) <b>Site de Dafinso :</b> Mur de clôture de 172.04 ml prise en compte de l'item 5.1.3 non quantifié dans le DAON <b>Site de Badara :</b> - Centre de collecte erreur de quantité au niveau de l'item 6.5 (lire 20.08 au lieu de 20.8) 9 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

10	AFRICA CONSTRUCTION SARL	53 417 866	-	53 267 866	62 856 082	Site de Dafinso : - Mur de clôture de <b>172.04 ml</b> prise en compte de l'item 5.1.3 non quantifié dans le DAON 10 <sup>ème</sup>
11	S.E.C.G Sarl	46 266 029	-	-	-	Non conforme : Le contenu du formulaire d'offres soumis est différent de celui demandé dans le dossier d'appel d'offres national (pages 61 et 62 du DAON)
12	ETF/Bathiny	-	54 436 741	-	-	Non conforme : Agrément technique de construction non fourni alors qu'exigé à la page 38 (point IS 11.1(h)) du DAON
<b>Attributaire provisoire : ETABLISSEMENTS YAKNABA ET FRERES</b> <b>Montant : Quarante-deux millions quatre-vingt-treize mille neuf cent trente (42 093 930) F CFA HTVA</b> <b>Délai d'exécution : Quatre (04) mois</b>						
<b>Lot 3 : Réhabilitation du centre de collecte de lait de Koaré dans la région de l'Est</b>						
1	HYDRO-BAT	20 864 970		23 239 970	27 423 165	1 <sup>er</sup>
2	ECZ SARL	23 537 841	27 798 252	23 557 841	27 798 252	2 <sup>ème</sup>
3	G.B.C	24 635 720	29 070 150	24 635 720	29 070 150	3 <sup>ème</sup>
4	E.C.M.A.F/B.T.P	26 389 000	31 139 020	26 388 600	31 138 548	4 <sup>ème</sup>
5	ETABLISSEMENT YAKNABA ET FRERES	30 184 165	-	30 184 165	35 617 315	5 <sup>ème</sup>
6	GROUPE TIHAN SARL	26 440 000	31 199 200	-	-	<b>Non conforme</b> Le contenu du formulaire d'offres soumis est différent de celui demandé dans le dossier d'appel d'offres national (pages 61 et 62 du DAON)
7	Groupement UNIVERS BUSINESS CENTER Sarl/YIWALO-SERVICES	25 523 815	30 118 102	-	-	<b>Non conforme</b> Le contenu du formulaire d'offres soumis est différent de celui demandé dans le dossier d'appel d'offres national (pages 61 et 62 du DAON)
8	ETF/Bathiny	-	30 309 521 TTC	-	-	<b>Non conforme</b> Agrément technique de construction non fourni. Il est exigé à la page 38 (point IS 11.1(h)) du DAON
<b>Attributaire provisoire : HYDRO-BAT</b> <b>Montant : Vingt-trois million deux cent trente-neuf mille neuf cent soixante-dix (23 239 970) F CFA HTVA</b> <b>Délai d'exécution : 03 mois</b>						

**Appel d'offres** : N°2021-002/MRAH/SG/DMP du 02 mars 2021 pour l'acquisition de deux mille cinq cents (2500) tonnes de tourteaux de coton et de mille trois cents (1300) tonnes de son de blé cubé au profit du Programme de Développement durable des exploitations Pastorales du Sahel (PDPS) –Burkina ; **Financement** : **BIsD N°2-BFA-1012 IS (Accord de vente à tempérament)** ;  
**Publication de l'Avis** : QMP N°3048 du Mardi 09 Mars 2021 ; Le Pays n°7285 du vendredi 12 Mars 2021 ;  
**Référence lettre CAM** : N°2021-029/MRAH/SG/DMP du 08 avril 2021 ; **Date de dépouillement** : 13 avril 2021 ;  
**Date de réexamen du dossier suite à l'extrait de décision N° 2022-L0164/ARCOOP/ORD du 14 avril 2022** : 03 novembre 2022 ;  
**Nombre de lots** : Deux (02) ; **Nombre de soumissionnaires** : Neuf (09).

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
<b>Lot 1 : Acquisition de deux mille cinq cents (2500) tonnes de tourteaux de coton</b>						
1	MMS Sarl	406 250 000	479 375 000	406 250 000	479 375 000	<b>Non conforme</b> a fourni 02 marchés similaires dont un seul répond au critère demandé (au moins 500 000 000 F CFA).
2	SIMAD SARL	479 650 000	-	479 650 000	-	<b>Non conforme</b> a fourni 02 marchés similaires dont un seul répond au critère demandé (au moins 500 000 000 F CFA).
3	SCOOPS-BZW-PRIZ /S	450 000 000	-	437 500 000	-	Prix unitaire en lettre (175 000) différent du prix unitaire en chiffre (180 000) <b>Non conforme</b> a fourni 02 marchés similaires dont aucun n'atteint le montant minimum de 500 000 000 F CFA demandé.
4	Groupement FASO GRAIN Sarl/SOFAB SA	470 000 000	-	470 000 000	-	<b>Non conforme</b> a fourni 02 marchés similaires dont aucun n'atteint le montant minimum de 500 000 000 F CFA demandé.
5	Groupement WATAM SA /TF	374 750 000	442 205 000	-	-	<b>Non conforme</b> échantillon non fourni
6	Groupe SODEM SA	450 000 000	-	450 000 000	-	<b>Non conforme</b> a fourni 02 marchés similaires dont un seul répond au critère demandé (au moins 500 000 000 F CFA).
7	HOLDING PRESTA	493 750 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> Echantillon de tourteaux de coton fourni en granulés au lieu de plaquettes



## Résultats provisoires

8	WEST A PHARMA	450 000 000	-	-	-	<b>Non conforme</b> Echantillon de tourteaux de coton fourni en granulés au lieu de plaquettes
<b>Infructueux pour insuffisance technique des offres</b>						
<b>Lot 2 : Acquisition de mille trois cents (1300) tonnes de son de blé cubé</b>						
1	MMS Sarl	139 100 000	164 138 000		-	<b>Non conforme</b> Aliment industriel de son de blé en poudre fourni au lieu de son de blé cubé
2	SIMAD SARL	177 918 000	-		-	<b>Non conforme</b> Aliment industriel de son de blé en poudre fourni au lieu de son de blé cubé
3	SCOOPS-BZW-PRIZ /S	185 250 000	-		-	<b>Non conforme</b> Aliment industriel de son de blé en poudre fourni au lieu de son de blé cubé
4	Groupement FASO GRAIN Sarl/SOFAB SA	177 003 000	-	177 003 000		3 <sup>ème</sup>
5	Groupement WATAM SA /TF	130 899 600	154 461 528		-	<b>Non conforme</b> Echantillon non fourni
6	Groupe SODEM SA	158 600 000	187 148 000	158 600 000	187 148 000	2 <sup>ème</sup>
7	HOLDING PRESTA	187 525 000	-	187 525 000	-	4 <sup>ème</sup>
8	SN-WASS COM	169 000 000	-	149 500 000	-	Prix unitaire en lettre (115 000) différent du prix unitaire en chiffre (130 000) 1 <sup>er</sup>
9	WEST A PHARMA	169 000 000	-	-	-	Garantie de soumission non fournie
<b>Attributaire provisoire : SN-WASS COM</b> <b>Montant : Cent quarante neuf million cinq cent mille (149 500 000) F CFA HTVA</b> <b>Délai d'exécution : Quatre (04) mois</b>						

### MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Synthèse des résultats de l'appel d'offres ouvert international relatif N°2022-00109/MTMUSR/SG/DMP du 11/11/2022 pour l'acquisition de matériels météorologiques d'observations et de prévision (matériels de détection d'orages, d'impacts de foudre, de suivi de phénomènes météorologiques extrêmes et d'alerte météorologique) au profit de L'ANAM.. Publication de l'avis : quotidien N°3470 du jeudi 20/10/2022  
-date d'ouverture : 05/12/2022 ; lettre d'invitation : 2022-00529/MTMUSR/SG/DMP du 30 novembre 2022 ;  
Financement : IDA-D3740-BF, FVC TF-B2545 ; Nombre de plis : deux (02) ; Date de délibération : 23/12/2022

Soumissionnaires	Montants lus	Montants corrigés	Observations
<b>AEM</b>	<b>485 971 684 TTC</b>	<b>485 971 684 TTC</b>	<b>Non Conforme : garantie de soumission non fournie. Offre hors enveloppe</b>
GITECH Sarl ; 03 BP : 735 Ouaga 03 Tel: 25 50 92 72/70 81 09 89 ; IFU : 00105954 R	<b>246 183 164 TTC</b>	<b>246 183 164 TTC</b>	<b>Non Conforme : autorisation du fabricant non fournie. Offre hors enveloppe</b>

**Attributaire : Infructueux pour absence d'offres conformes**

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

## Résultats provisoires

### SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

**APPEL D'OFFRES N°2022-023/ MDICAPME /SONABHY POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES AU PROFIT DE LA SONABHY**

Publication : revue des marchés publics N° 3459 du mercredi 05 octobre 2022

Date de dépouillement : mercredi 02 novembre 2022

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
<b>Lot 01 : acquisition de quatre (04) bus au profit de la SONABHY à Bingo et à Bobo Dioulasso</b>						
GROUPEMENT D'ENTREPRISE KOBRI INTERNATIONAL & SOGETEC SA	-	252 000 002	-	252 000 002	0	Conforme
PROXITEC INTERNATIONAL SA	235 176 272	277 508 000	235 176 272	277 508 000	0	Non conforme : propose des bus de cinquante-trois (53) places au lieu de soixante-cinq (65) à soixante-dix (70) places
WATAM SA	265 161 016	312 890 000	265 161 016	312 890 000	0	Non conforme : Offre supérieure au budget qui est de 280 000 000 F CFA TTC
SIIC SA	-	368 160 000	-	368 160 000	0	Non conforme : Offre supérieure au budget qui est de 280 000 000 F CFA TTC
GROUPEMENT D'ENTREPRISE CZ GROUPE SARL & TRARоба	-	246 384 000	-	246 384 000	0	Non conforme : propose des bus de cinquante-trois (53) places au lieu de soixante-cinq (65) à soixante-dix (70) places
GROUPEMENT 4B & NS AUTO	324 745 763	383 200 000	324 745 763	383 200 000	0	Non conforme : Offre supérieure au budget qui est de 280 000 000 F CFA TTC
GROUPEMENT DIACFA AUTOMOBILES & CALT	461 016 948	543 999 999	461 016 948	543 999 999	0	Non conforme : Offre supérieure au budget qui est de 280 000 000 F CFA TTC
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GROUPEMENT D'ENTREPRISE KOBRI INTERNATIONAL &amp; SOGETEC SA</b> pour un montant de <b>deux cent cinquante-deux millions deux (252 000 002) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					

**APPEL D'OFFRES N°2022-023/ MDICAPME /SONABHY POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES AU PROFIT DE LA SONABHY**

Publication : revue des marchés publics N° 3459 du mercredi 05 octobre 2022

Date de dépouillement : mercredi 02 novembre 2022

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
<b>Lot 02 : acquisition de deux (02) véhicules station wagon au profit de la SONABHY à Ouagadougou et à Bingo</b>						
GROUPEMENT D'ENTREPRISE KOBRI INTERNATIONAL & SOGETEC SA	-	81 000 000	68 644 068	81 000 000	0	Conforme
PROXITEC INTERNATIONAL SA	61 400 000	72 452 000	61 400 000	72 452 000	0	Conforme : Offre anormalement basse
WATAM SA	70 000 000	82 600 000	70 000 000	82 600 000	0	Conforme
SIIC SA	-	153 400 000	-	153 400 000	0	Non conforme : a proposé des véhicules avec boîte automatique en lieu et place de boîte manuelle
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>GROUPEMENT D'ENTREPRISE KOBRI INTERNATIONAL &amp; SOGETEC SA</b> pour un montant de <b>soixante-huit millions six cent quarante-quatre mille soixante-huit (68 644 068) F CFA HT</b> soit <b>quatre-vingt-un millions (81 000 000) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					

**APPEL D'OFFRES N°2022-023/ MDICAPME /SONABHY POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES AU PROFIT DE LA SONABHY**

Publication : revue des marchés publics N° 3459 du mercredi 05 octobre 2022

Date de dépouillement : mercredi 02 novembre 2022

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
<b>Lot 03 : acquisition d'une ambulance médicalisée au profit de la SONABHY à Bobo Dioulasso</b>						
GROUPEMENT D'ENTREPRISE KOBRI INTERNATIONAL & SOGETEC SA	-	54 000 000	-	54 000 000	0	Conforme

## Résultats provisoires

PROXITEC INTERNATIONAL SA	42 118 644	49 700 000	42 118 644	49 700 000	0	Conforme
WATAM SA	73 003 389	86 144 000	36 501 695	43 072 000	-43 072 000 F CFA TTC soit 50% (a côté pour deux (02) ambulances médicalisées au lieu d'une (01) ambulance médicalisée)	Non Conforme : La correction de l'offre est supérieure à 15%
GROUPEMENT D'ENTREPRISE CZ GROUPE SARL & TRAROBA	-	50 504 000	-	50 504 000	0	Conforme
GROUPEMENT DIACFA AUTOMOBILES & CALT	50 000 000	59 000 000	50 000 000	59 000 000	0	Conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>PROXITEC INTERNATIONAL SA</b> pour un montant de <b>quarante-deux millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (42 118 644) F CFA HT</b> quarante-neuf millions sept cent mille (49 700 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					

<b>APPEL D'OFFRES N°2022-023/ MDICAPME /SONABHY POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES AU PROFIT DE LA SONABHY</b> Publication : revue des marchés publics N° 3459 du mercredi 05 octobre 2022 Date de dépouillement : mercredi 02 novembre 2022						
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
<b>Lot 04 : acquisition d'un (01) véhicule berline au profit de la SONABHY à Bingo</b>						
GROUPEMENT D'ENTREPRISE KOBRI INTERNATIONAL & SOGETEC SA	-	31 500 000	-	31 500 000	0	Conforme
PROXITEC INTERNATIONAL SA	25 000 000	29 500 000	25 000 000	29 500 000	0	Conforme
WATAM SA	28 813 559	34 000 000	28 813 559	34 000 000	0	Conforme
GROUPEMENT DYNASTY GROUP & ESCOF INTER SARL	-	25 310 705	-	25 310 705	0	Non conforme : Offre anormalement basse
GROUPEMENT DIACFA AUTOMOBILES & CALT	25 932 203	30 600 000	25 932 203	30 600 000	0	Conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>PROXITEC INTERNATIONAL SA</b> pour un montant de <b>vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA HT</b> soit <b>vingt-neuf millions cinq cent mille (29 500 000) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					

<b>APPEL D'OFFRES N°2022-023/ MDICAPME /SONABHY POUR L'ACQUISITION DE VEHICULES AU PROFIT DE LA SONABHY</b> Publication : revue des marchés publics N° 3459 du mercredi 05 octobre 2022 Date de dépouillement : mercredi 02 novembre 2022						
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN F CFA HT	MONTANT LU EN F CFA TTC	MONTANT CORRIGE EN F CFA HT	MONTANT CORRIGE EN F CFA TTC	ECARTS	OBSERVATIONS
<b>Lot 05 : acquisition d'un (01) véhicule remorque citerne de 20 000 litres au profit de la SONABHY à Bingo.</b>						
GROUPEMENT D'ENTREPRISE KOBRI INTERNATIONAL & SOGETEC SA	-	45 000 000	-	45 000 000	0	Conforme
PROXITEC INTERNATIONAL SA	41 669 491	49 170 000	41 669 491	49 170 000	0	Conforme
WATAM SA	41 525 423	49 000 000	41 525 423	49 000 000	0	Conforme
GROUPEMENT DYNASTY GROUP & ESCOF INTER SARL	-	46 285 500	-	46 285 500	0	Conforme
SIIC SA	-	42 480 000	-	42 480 000	0	Conforme
GROUPEMENT D'ENTREPRISE CZ GROUPE SARL & TRAROBA	-	48 380 000	-	48 380 000	0	Conforme
GROUPEMENT 4B & NS AUTO	38 347 548	45 250 000	38 347 548	45 250 000	0	Conforme
GROUPEMENT DIACFA AUTOMOBILES & CALT	40 677 966	48 000 000	40 677 966	48 000 000	0	Conforme
<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>SIIC SA</b> pour un montant de <b>trente-six millions (36 000 000) F CFA HT</b> soit <b>quarante-deux millions quatre cent quatre-vingt mille (42 480 000) F CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de cent vingt (120) jours.					

## Résultats provisoires

<b>AGENCE DE CONSEIL ET DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE EN BATIMENT ET AMENAGEMENT URBAIN</b>			
Appel d'Offres Ouvert National Accélééré N°2022-002/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 10 Juin 2022 suivant autorisation N°2022-000267/MEFP/SG/DMP du 28 mars 2022 ; TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 3 MARCHES A TOUGAN, FADA ET COALLA, D'EXTENSION D'UN MARCHÉ A MANNI, DE 2 HALLS DE MARCHES A KOUKA ET DE 2 MARCHES A BETAIL A BOURASSO ET SANABA. Maitre d'Ouvrage : Unité de Gestion de Projet du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR) N° Référence : BF-PUDTR-266556-CW-RFB			
Lot 1 : Travaux de construction d'un marché à Tougan secteur 7			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
Luxe Projet de Construction (L.P.C)	270 203 301	304 664 137	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>BLOC MAGASINS-12 BOUTIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1.5 prix non pris en compte dans le dévis</li> <li>- Item 5.3 Erreur quantité : 325,35 au lieu de 323,35</li> <li>- Omission du sous total III (8 249 140) dans le montant total de l'ouvrage</li> <li>- Montant après correction 42 036 831 au lieu de 33 654 139</li> </ul> <b>BLOC HANGARS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de multiplication dans le récapitulatif des travaux du lot 1: Bloc hangars: quantité 3 au lieu de 1</li> </ul> <b>MUR DE CLOTURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Omission de quantité 17,17 de l'item 1.4 du mur de clôture</li> <li>- Erreur de sommation : 29 201 530 au lieu de 29 167 190</li> </ul>
ETS DEGUETOUMDA SID-MOHAMED (EDSM)	303 897 276	-	<b>Non conforme</b> pour : garantie de l'offre fournie non conforme (modification du paragraphe (ii) du modèle ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Groupement ANAYI/GTP-CI	360 756 414	306 642 952	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> rabais de 15% sur le total HTVA
CHAWKI-DISTRIBUTIONS & SERVICES (CDS SAS)	231 368 252	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Général Equipements Construction (GEC) Sarl	281 436 584	305 440 910	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>HALL CENTRAL</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 6.4 Erreur de multiplication : 150 000 FCFA au lieu de 0</li> </ul> <b>BLOC HANGARS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de multiplication du Bloc hangars : quantité 3 au lieu de 1 ; donc 29 867 714 FCFA au lieu 9 955 905 FCFA</li> </ul> <b>PORTIQUE D'ENTRÉE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de sommation : 4 001 776 FCFA au lieu de 3 720 936 FCFA; non prise en compte du sous total peinture-enduits tyrolien de 280 840 FCFA</li> </ul>
2CA Construction	185 848 778	202 413 365	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>BLOC MAGASINS-12 BOUTIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 5.1 Erreur montant : montant en lettre (5000 FCFA) différent de celui en chiffre (50 000 FCFA)</li> </ul> <b>BLOC HANGARS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de multiplication du Bloc hangars : quantité 3 au lieu de 1 ; donc 22 271 679 FCFA au lieu 7 423 893 FCFA</li> </ul>
ENTREPRISE WENDINMALGRE (E.W.M) Sarl	186 199 396	187 133 260	<b>Non Conforme</b> : BACHELOR en Ingénierie de l'eau de l'environnement (ingénieur des travaux BAC+3 fourni au lieu de BAC+4 requis dans le DAO) pour le Responsable Environnement et Social <b>Correction des erreurs :</b> <b>BLOC ADMINISTRATION-BOUTIQUES</b> Sous total IV "Menuiserie métallique et bois" Erreur de report, 3 813 600 FCFA au lieu 3 022 190 FCF
Entreprise Tasséré et Frère (ETF) Sarl	363 664 751	356 750 147	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>BLOC ADMINISTRATION-BOUTIQUES</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 8.5 Erreur de multiplication 526 280 FCFA au lieu de 6 516 110 FCFA</li> </ul> <b>BLOC MAGASINS-12 BOUTIQUES</b> Sous total I "Terrassement" Erreur de sommation : 1 155 806 FCFA au lieu de 1 025 810 FCFA
NEW AFRIQUE	322 252 857	380 258 371	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Montant total de 322 252 857 HTVA pris comme TTC dans la lettre de soumission au lieu de 380 258 371 TTC
Groupement IMPERIAL Sarl / Général Burkinabé de Construction (GBC) Sarl	313 960 244	313 960 244	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler

## Résultats provisoires

ENT PHOENIX	365 494 586	367 600 314	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>HALL CENTRAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous total III "Maçonnerie Enduit" Erreur de report : 3 325 075 FCFA au lieu de 2 367 300 FCFA</li> </ul> <p><b>PORTIQUE D'ENTRÉE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous total II "Béton- Béton armé" erreur de report 1 549 300 au lieu de 808 080</li> <li>- Sous total III "Enduit" erreur de report 411 680 au lieu de 808 080</li> <li>- Sous total IV " Menuiserie métallique" erreur de report 1 290 000 au lieu de 808 080</li> </ul>
Entreprise Général de Technologie et Services (EGETES)	199 825 257	201 629 923	<p><b>Conforme</b>  <b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>TRAVAUX PRÉLIMINAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1.4 Montant en lettre deux mille différents de celui en chiffre (2 000 000) FCFA</li> <li>- Item 1.9 Montant en lettre six cent différents de celui en chiffre (6 000 000) FCFA</li> </ul> <p><b>HALL CENTRAL (BOUCHERIE)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1.4 Erreur de multiplication : 567 000 FCFA au lieu de PM</li> <li>- Item 1.5 Erreur de multiplication : 166 000 FCFA au lieu de PM</li> <li>- Item 2.2 Erreur de multiplication : 200 000 FCFA au lieu de PM</li> <li>- Item 2.3 Erreur de multiplication : 750 000 FCFA au lieu de PM</li> <li>- Item 2.4 Erreur de multiplication : 2 208 000 FCFA au lieu de PM</li> </ul> <p><b>BLOC ADMINISTRATION-BOUTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 3.2 Montant en lettre cinq cent différent de celui en chiffre (5 000) FCF</li> <li>- Item 7.2 différence entre le montant en chiffre (135 000) et celui en lettres (35 000)</li> </ul> <p><b>BLOC MAGASINS-12 BOUTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 2.8 erreur de multiplication : 3 906 000 FCFA au lieu de 4 912 900 FCFA</li> </ul> <p><b>BLOC TOILETTES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Items 5.1: omission dans le devis de l'entreprise</li> <li>- Items 5.2 : omission dans le devis de l'entreprise</li> </ul> <p><b>BLOC DE HANGAR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1.1 Montant en lettre cinq cent différent de celui en chiffre (50 000) FCFA</li> </ul> <p><b>MUR DE CLOTURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 2.2 Montant en lettre cinq cent différent de celui en chiffre (50 000) FCFA</li> <li>- Item 2.3 Montant en lettre cent mille différent de celui en chiffre (100) FCFA</li> <li>- Item 2.4 Montant en lettre sept cent différent de celui en chiffre (7000) FCFA</li> </ul> <p><b>PARKING COUVERT MOTOS</b>  Erreur de sommation du total : 9 101 890 au lieu de 8 985 890</p>
FASO CONCEPT SARL	281 592 046	281 592 046	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs : Rien à Signaler</b></p>
Entreprise de Construction Générale Adama et Frère (E.C.G.A.F)	255 017 745	257 794 196	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>HALL CENTRAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous total IV "Charpente et Couverture + revêtement carreaux" Erreur de sommation par omission du montant du revêtement carreaux (823 680 FCFA)</li> </ul> <p><b>BLOC MAGASINS ET 12 BOUTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 4.4 Omission d'item dans le devis</li> </ul> <p><b>BLOC HANGARS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 4.5 Erreur de quantité 27,8 au lieu de 27,7</li> </ul> <p><b>BLOC TOILETTES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous total I "Terrassement " Erreur de report : 702601 au lieu de 1 191714</li> <li>- Sous total VI "Electricité" Erreur de report : 183000 au lieu de 545 796</li> </ul> <p><b>PORTIQUE D'ENTREE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 2.3 Omission d'item dans le devis de l'entreprise</li> </ul> <p><b>LOCAL COMPTEUR</b>  Item 1.1 Erreur de quantité : 1 au lieu de 353,22</p>
<b>Attributaire</b>	<p><b>EGETES</b> pour un montant de <b>cent soixante-dix millions huit cent soixante-douze mille huit cent seize (170 872 816) francs CFA HTVA</b> soit <b>deux cent un millions six cent vingt-neuf mille neuf cent vingt-trois (201 629 923) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse.</p>		
<b>Lot 2 : Travaux de construction d'un marché à Fada N'Gourma secteur 7</b>			
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant lu publiquement F CFA TTC</b>	<b>Montant corrigé F CFA TTC</b>	<b>Observations</b>
Groupement STE / AZARA Construction	906 097 875	815 488 088	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b> rabais de 10% sur le total HTVA</p>
Groupement ANAYI/GTPCI	1 070 982 108	926 713 969	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>20 BOUTIQUES TYPE MAIRIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de sommation par ajout du sous total de "A-TRAVAUX PREPARATOIRES" donc 0 au lieu 7 000 000</li> </ul> <p>Montant après correction 40 971 100 au lieu de 47 971 100</p>
Groupement ERT / EKK	461 801 789	-	<p><b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)  <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>

## Résultats provisoires

CHAWKI-DISTRIBUTIONS & SERVICES (CDS SAS)	419 173 587	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Groupement ECZ Sarl / GESEB SA	543 813 482	671 071 203	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>14 BOUTIQUES TYPE</b> - Item 3.1 : Erreur de multiplication 634 725 au lieu de 585 900 <b>HANGARS</b> - Total non pris en compte dans le récapitulatif soit 5 747 981 x17 = 97 715 669 <b>BOUCHERIE</b> Total non pris en compte dans le récapitulatif soit 6 435 424
Entreprise de l'Excellence	795 000 042	758 900 397	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>20 BOUTIQUES TYPES MAIRIE</b> - Ajout du sous total Travaux préparatoires (6 115 000), Montant après correction : 32 889 748 au lieu de 39 004 748) <b>LOCAL COMPTEUR</b> - Erreur de sommation par ajout doublement du sous total VII (8960*2=17920), Montant après correction: 315000 au lieu de 332920
AMOLUXE-BAT	248 937 223	302 524 012	<b>Non Conforme</b> pour : Diplômes originaux de l'électricien et du Responsable Environnement et Social non parvenus à la CAM suivant correspondance n°2022/000306/ACOMOD-B/DG/DT du 28 juillet 2022 relatif à l'authentification de diplôme Chiffre d'affaire non valide <b>Correction des erreurs :</b> <b>HANGARS</b> - Total non pris en compte dans le récapitulatif soit 2 481 416 x17 = 42 184 064 <b>BOUCHERIE</b> Total non pris en compte dans le récapitulatif soit 3 228 470 <b>Offre anormalement basse après vérification des sous détails conformément au point 37 des instructions aux soumissionnaires</b>
NIPAB-SA	432 128 463	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Groupement EZOS Sarl /SLO COMPANY	784 307 418	778 649 485	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>HANGARS</b> Total non pris en compte dans le récapitulatif soit 5 534 195 x17 = 94 081 319
ECMAF BTP	725 200 826	713 494 117	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>20 BOUTIQUES TYPE MAIRIE</b> - Erreur de sommation Prise en compte des travaux préparatoires (2 800 000) dans le total <b>RESTAURANT</b> Erreur de sommation, Prix VI Peinture non pris en compte et Prix V Menuiserie pris doublement
NEW AFRIQUE	815 805 319	762 087 636	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>20 BOUTIQUES TYPE MAIRIE</b> - Erreur de sommation Prise en compte des travaux préparatoires (9 600 000) dans le total <b>14 BOUTIQUES TYPE MAIRIE ET PARKING MOTOS</b> - Item 3.3 Montant BPU 5000 différent du devis 4000 - Item 3.4 Montant BPU 5000 différent du devis 4000 - Item 4.3 montant BPU 6000 différent du devis 7000 - Item 6.3 montant BPU 1500 différent du devis 1000 - Item 7.1 montant BPU 500 000 différent du devis 800 000 <b>EQUIPEMENTS DIVERS</b> Erreur de report des sous totaux, Ajout du volet "mesures environnementales (5 800 000) "
Générale Burkinabè de Construction (GBC Sarl)	696 960 237	696 975 737	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>20 BOUTIQUES TYPE MAIRIE</b> - Sous total "TERRASSEMENT" Erreur de sommation : 532 940 532 881 - Item 2.6 Erreur de multiplication : 27000 au lieu de 257400 - Item 4.2 Erreur de multiplication 1 537 410 au lieu de 1 537 382 <b>5 BOUTIQUES TYPE MAIRIE, RESTAURANT, REGIE ET INFIRMERIE</b> - Item II.1 erreur de multiplication 72 288 au lieu de 72686 - Item II.3 erreur de multiplication 60240 au lieu de 60 228 - Item II.4 erreur de multiplication 228 800 au lieu de 228 600 - Item III.1 erreur de multiplication 143 500 au lieu de 143 400 - Item VII.4 erreur de multiplication 353 750 au lieu de 353 375 - Item VII.5 erreur de multiplication 1 314 00 au lieu de 1 312 650 <b>5 BOUTIQUES TYPE MAIRIE, RESTAURANT, POLICE ET BUREAU</b> - Item II.1 erreur de multiplication 72 688 au lieu de 72 686 - Item II.3 erreur de multiplication 60 240 au lieu de 60 228 - Item II.4 erreur de multiplication 228 800 au lieu de 228 600 - Item III.1 erreur de multiplication 143 500 au lieu de 143 400 - Item VII.4 erreur de multiplication 353 750 au lieu de 353 375 - Item VII.4 erreur de multiplication 1 314 000 au lieu de 1312 650

## Résultats provisoires

			<p><b>14 BOUTIQUES TYPE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item I.3 erreur de multiplication 110 400 au lieu de 110 320</li> <li>- Item II.2.7 Erreur de multiplication 710 100 au lieu de 710 010</li> </ul> <p><b>14 BOUTIQUES TYPE MAIRIE ET PARKING MOTOS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item I.1.4 erreur de multiplication 202 400 au lieu de 202 320</li> <li>- Item II.2.8 erreur de multiplication 710 100 au lieu de 710 010</li> </ul> <p><b>13 BOUTIQUES TYPE MAIRIE ET PARKING MOTOS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item I.1.4 erreur de multiplication 202 400 au lieu de 202 320</li> <li>- Item II.2.8 erreur de multiplication 710 100 au lieu de 710 010</li> </ul> <p><b>10 BOUTIQUES TYPES MAIRIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item I.1.2 erreur de multiplication 48 690 au lieu de 48 675</li> <li>- Item I.2.2 erreur de multiplication 574 800 au lieu de 574 200</li> <li>- Item IV.4.2 erreur de multiplication 768 740 au lieu de 768 705</li> </ul> <p><b>RESTAURANT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item I.1.3 erreur de multiplication 142 800 au lieu de 142 600</li> <li>- Item I.2.5 erreur de multiplication 426 250 au lieu de 426 375</li> </ul> <p><b>MUR DE CLOTURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item I.1.1 erreur de multiplication 73 750 au lieu de 73 850</li> <li>- Item I.1.4 erreur de multiplication 78 800 au lieu de 78 840</li> <li>- Item II.2.1 erreur de multiplication 123 000 au lieu de 123 200</li> <li>- Item V.5.1 erreur de multiplication 342 000 au lieu de 341 040</li> <li>- Item V.5.2 erreur de multiplication 128 750 au lieu de 128 625</li> </ul> <p><b>HANGARS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item II.3.4 erreur de multiplication 80 100 au lieu de 79 920</li> <li>- Item V.5.4 erreur de multiplication 660 870 au lieu de 660 835</li> </ul> <p><b>LA BOUCHERIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1.3 erreur de multiplication 16 260 au lieu de 16 272</li> <li>- Item 1.4 erreur de multiplication 87 200 au lieu de 87 040</li> <li>- Item 2.4 erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.3 erreur de multiplication</li> <li>- Item 6.2 erreur de multiplication</li> <li>- Item 6.3 erreur de multiplication</li> <li>- Item 6.4 erreur de multiplication</li> </ul> <p><b>TOILETTES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1.5 erreur de multiplication</li> <li>- Item 2.6 erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.2 erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.3 erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.5 erreur de multiplication</li> <li>- Item 4.3 erreur de multiplication</li> <li>- Item 8.2 erreur de multiplication</li> </ul> <p><b>LOCAL COMPTEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 2.4 erreur de multiplication</li> <li>- Item 2.5 erreur de multiplication</li> <li>- Item 2.7 erreur de multiplication</li> <li>- Item 2.8 erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.1 erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.2 erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.3 erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.8 erreur de multiplication</li> <li>- Item 6.2 erreur de multiplication</li> </ul> <p><b>BAC A ORDURE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 1.3 erreur de multiplication</li> </ul>
ENT PHOENIX	673 434 463	803 961 748	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b></p> <p><b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>10 BOUTIQUES TYPES MAIRIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de report du total "BETON, BETON ARME" 4 230 500 au lieu de 4 899 020</li> </ul> <p><b>HANGARS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Omission du total "HANGARS" dans le récapitulatif soit 6 103 232 x 17 = 103 754 944</li> </ul> <p><b>BOUCHERIE</b></p> <p>Omission du total de "BOUCHERIE" dans le récapitulatif soit 8 198 439</p>
Entreprise Général de Technologie et Services (EGETES)	690 778 148	660 131 993	<p><b>Conforme</b></p> <p><b>Correction des erreurs : 20 BOUTIQUES TYPE MAIRIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 6.5 montant BPU 10 différent du devis 10 000</li> <li>- Item 6.6 montant BPU 7 différent du devis 7 000</li> </ul> <p><b>14 BOUTIQUES TYPE MAIRIE ET PARKING MOTOS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 7.2 Erreur de quantité 20 au lieu de 19</li> <li>- Item 7.3 Erreur de quantité 14 au lieu de 19</li> <li>- Item 7.6 Erreur de quantité 28 au lieu de 26</li> <li>- Item 7.8 Erreur de quantité 14 au lieu de 13</li> </ul> <p><b>13 BOUTIQUES TYPE MAIRIE ET PARKING MOTOS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Item 3.3 Erreur de multiplication</li> <li>- Item 3.4 Erreur de multiplication</li> <li>Item 3.5 Erreur de multiplication</li> </ul>
ERO BURKINA	419 144 048	-	<p><b>Non Conforme :</b></p> <p>Délai de validité de la garantie de l'offre : 28 jours au lieu de 148 jours</p> <p><b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>

## Résultats provisoires

FASO CONCEPT SARL	700 621 703	699 566 524	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>EQUIPEMENTS DIVERS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de sommation, Prise en compte des mesures environnementales (7 300 000) dans le total</li> </ul> <p><b>TOILETTES</b></p> <p>Erreur de sommation : Sous total IV "Charpente -Couverture" non sommé</p>
Groupement MMS SARL EGNV/ BTP	638 949 515	-	<p><b>Non Conforme :</b>  Agrément B3 ne couvrant pas la région de l'Est, fourni par MMS SARL</p>
<b>Attributaire</b>	<p><b>EGETES :</b> pour un montant de cinq cent cinquante-neuf millions quatre cent trente-trois mille huit cent quatre-vingt-douze (559 433 892) francs CFA HTVA soit six cent soixante millions cent trente et un mille neuf cent quatre-vingt-treize (660 131 993) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse.</p>		
<b>Lot 3 : Travaux de construction d'un marché à Coalla précisément à Soula</b>			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
Groupement ANAYI/GTPCI	385 028 982	-	<p><b>Non Conforme :</b> garantie de l'offre non fournie  <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
Entreprise Lallogo et Frères (ELF)	335 797 185	335 797 185	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler</p>
CHAWKI-DISTRIBUTIONS & SERVICES (CDS SAS)	227 501 717	-	<p><b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)</p> <p><b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
Groupement EBSM ET FRERE / OKANOUSWAGNI	221 250 036	-	<p><b>Non Conforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Garantie d'offre fournie au nom AKANOUSWAGNI et non le groupement EBSM ET FRERE / AKANOUSWAGNI</li> <li>-Agrément B1 pour AKANOUSWAGNI au lieu de B3 requis dans le DAO</li> </ul> <p><b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
Entreprise de Construction Mano et Frères (E.C.MA.F/ B.T.P)	297 487 305	290 495 791	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>HALL CENTRAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RECAPITULATIF Erreur de report du sous total IV 14 624 760 au lieu 13 399 240</li> </ul> <p><b>BLOC MAGASINS ET 12 BOUTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Menuiserie métallique et bois Erreur de sommation du sous total IV ; 5 040 000 au lieu de 20 665 300</li> </ul> <p><b>PARKING COUVERT MOTOS</b></p> <p>Peinture Erreur de multiplication de l'item 5.1 ; 150 000 au lieu de 3 838 950</p>
Groupement CS-BTP / VITRAFA	285 793 053	293 040 572	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b> RECAPITULATIF GENERAL</p> <p>Erreur de report du total hall central dans le récapitulatif général 72 115 693 au lieu de 65 973 728</p>
Groupement PHOENIX / NEO SERVICES	343 490 582	343 490 582	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler</p>
Générale Burkinabè de Construction (GBC Sarl)	272 901 823	272 901 894	<p><b>Conforme</b>  <b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>HALL CENTRAL</b></p> <p>Maçonnerie et Enduit Erreur sur la quantité de l'item 3.3 ; 19,45 au lieu de 19,43</p>
Groupement ECRG-TP Sarl / SEGNA-BTP	274 986 195	318 105 853	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>HALL CENTRAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- RECAPITULATIF Omission des sous-totaux des sections Terrassement, Béton, Maçonnerie, charpente, électricité, peinture dans le récapitulatif ; 65 983 555 au lieu de 6 103 580</li> </ul> <p><b>BLOC ADMINISTRATION -BOUTIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Menuiserie métallique et bois : erreur sur l'item 4.6 sur la quantité ; 4 au lieu de 1</li> <li>- Electricité : Erreur de sommation sur le sous total VI ; 1 608 000 au lieu de 1 290 000</li> </ul> <p><b>BLOC DE HANGAR (PREPARATION-TERRASSEMENT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Erreur de quantité sur l'item 1.3 1 au lieu de 108,77</li> <li>- Erreur de quantité sur l'item 1.4 21,9 au lieu de 1</li> <li>- Omission de la quantité de l'item 1.5</li> <li>- Omission de la quantité de l'item 1.6</li> </ul> <p><b>BLOC TOILETTES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- INFRASTRUCTURES-MACONNERIE-BETONS Erreur sur la quantité de l'item 2.8 125,02 au lieu de 12,248</li> <li>- REVETEMENT -PEINTURE-PUISARD Erreur de multiplication de l'item 7.4 815 490 au lieu de 286 100 ; Omission du sous total VII ; 1 101 590 au lieu de 0</li> </ul> <p><b>MUR DE CLOTURE</b></p> <p>BETON - BETON ARME – MACONNERIE Erreur sur la quantité de l'item 2.9 1662,99 au lieu de 16662,99</p>
<b>Attributaire</b>	<p><b>Général Burkinabè de Construction (GBC) Sarl</b> pour un montant de <b>deux cent trente et un millions deux cent soixante-douze mille sept cent quatre-vingt-douze (231 272 792) francs CFA HTVA</b> soit <b>deux cent soixante-douze millions neuf cent un mille huit cent quatre-vingt-quatorze (272 901 894) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse</p>		



## Résultats provisoires

Lot 4 : Travaux d'extension d'un marché à Manni			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
Groupement ANAYI/GTP-CI	387 503 809	-	<b>Non Conforme</b> : garantie de l'offre non fournie <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Groupement SOGECOP Sarl / EKK Sarl	202 235 289	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
CHAWKI-DISTRIBUTIONS & SERVICES (CDS SAS)	222 319 629	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Groupement EBSM ET FRERE / OKANOUSWAGNI	224 436 000	-	<b>Non Conforme</b> -Garantie d'offre fournie au nom AKANOUSWAGNI et non le groupement EBSM ET FRERE / AKANOUSWAGNI -Agrément B1 pour AKANOUSWAGNI au lieu de B3 requis dans le DAO <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
ECMAF BTP	293 521 815	285 975 228	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>HALL CENTRAL+BOUCHERIE</b> - erreur de report du sous total IV 14 624 760 au lieu de 1 235 520 <b>BLOC MAGASINS ET 12 BOUTIQUES</b> - erreur de sommation du sous total IV5 040 000 au lieu de 20 665 30 <b>BLOC DE HANGAR</b> - ajout item plaque d'identification de type PADEL 920 700 au lieu de 1 120 700 non pris en compte dans le devis <b>BLOC TOILETTES</b> - item 2.3 prix unitaire non renseigne dans le devis 100 000 au lieu de 0 <b>PARKING COUVERT MOTOS</b> item 5.1 erreur de multiplication de 150 000 au lieu de 3 838 950
Entreprise Tiéni Yaaba (ETY)	148 849 538	-	<b>Non Conforme</b> <b>Cadre de devis du mur de clôture non conforme au cadre du DAO</b> , ne permettant pas à la CAM d'évaluer l'offre
Groupement PHOENIX / NEO SERVICES	342 013 482	342 013 482	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler
Générale Burkinabè de Construction (GBC Sarl)	264 684 108	264 684 439	<b>Non Conforme</b> : Diplôme original du Technicien Supérieur, Monsieur SOSSOU Fiacre non valide suivant correspondance n°2022/000311/ACOMOD-B/DG/DT du 02 août 2022 relatif à l'authentification de diplôme <b>Correction des erreurs :</b> <b>BLOC DE HANGAR</b> - erreur de multiplication 87 600 au lieu de 87 608 item 1. <b>PARKING COUVERT MOTOS</b> - erreur de multiplication 43 440 au lieu de 43 456 item 1.6 <b>LOCAL COMPTEUR</b> erreur de multiplication de l'item 4.4 : 62 400 au lieu de 62 080
Entreprise Mano Larba et Frère (EMAF Sarl)	274 458 345	274 458 486	<b>Correction des erreurs :</b> <b>BLOC DE HANGAR</b> erreur de quantité 21,92 au lieu de 21,9 item 1.4
<b>Attributaire</b>	<b>Entreprise Mano Larba et Frère (EMAF)</b> pour un montant de <b>deux cent trente-deux millions cinq cent quatre-vingt-onze mille neuf cent trente-sept (232 591 937) francs CFA HTVA</b> , soit <b>deux cent soixante-quatorze millions quatre cent cinquante-huit mille quatre cent quatre-vingt-six (274 458 486) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse.		
Lot 5 : Travaux de construction de deux (02) Halls de marchés à Kouka			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
Entreprise Ouédraogo et Fils (EOF de OGM)	195 722 694	177 716 756	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>LATRINE A 6 CABINES+2DOUCHES :</b> Ouvrage en PM donc non pris en compte dans le total 0 au lieu de 15 259 270
Groupement RMB-AFRIQUE / SCS	165 381 832	155 428 273	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>HALL CENTRAL :</b> - Erreur de sommation : le sous total 6 (6 037 150) n'est pas pris en compte dans la sommation de l'entreprise - Montant après correction 110 978 665 au lieu de 104 941 515" <b>LATRINE A 6 CABINES+2DOUCHES :</b> Ouvrage en PM donc non pris en compte dans le total, 0 au lieu de 14 472 370

## Résultats provisoires

Entreprise de COstruction et de Distribution (ECODI) Sarl	156 777 968	156 777 968	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler
Groupement BTS / COMOB	158 000 452	150 286 132	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>HALL CENTRAL :</b> - Prix non fourni à l'item 2.1 Erreur de sommation, prise en compte du sous total de boucherie (7 003 184) dans la sommation par l'entreprise 11 632 320 au lieu de 118 635 504
ETS DEGUETOUMDA SID-MOHAMED (EDSM)	151 046 012	-	<b>Non conforme</b> pour : garantie de l'offre fournie non conforme (modification du paragraphe (ii) du modèle ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)
Etablissement Sawadogo Salif et Frère (ESAF)	128 037 058	110 820 432	<b>Conforme</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> - Montant corrigé après retrait de celui de l'item 1.6 (3 000 000) ; - Montant après correction 11 650 000 au lieu de 14 650 000 <b>HALL CENTRAL :</b> - Item 4.5 erreur de quantité 1355 au lieu de 1357 - Montant après correction 82 265 620 au lieu de 82 273 620 <b>LATRINE A 6 CABINES+2DOUCHES :</b> - Item 2.2 Erreur de quantité 3,199 au lieu de 3,190 - Erreur de sommation du sous total 2 - Item 5.2 Erreur de quantité 42,26 au lieu de 44,26 - Ouvrage en PM donc non pris en compte dans le total donc 0 Montant après correction 10 257 262 au lieu de 11 582 362"
CHAWKI-DISTRIBUTIONS & SERVICES (CDS SAS)	119 902 767	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)
Groupement ECZ Sarl / GESEB SA	142 071 617	142 071 617	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler
AMOLUXE -BAT	195 275 394	171 430 294	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>TRAVAUX PRELIMINAIRES :</b> - Prise en compte du montant de l'item 1.6 en PM (5 000 000) par l'entreprise <b>LATRINE A 6 CABINES+2DOUCHES :</b> Ouvrage en PM donc non pris en compte dans le total, 0 au lieu de 15 207 712
Groupement EAMAF / EZIKAF	131 597 485	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)
Groupement CS-BTP / VITRAFA	122 322 427	122 871 864	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>HALL CENTRAL :</b> Item 2.1 "Boucherie" prix non fourni par l'entreprise
SHALIMAR Sarl	199 986 719	181 954 891	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>LATRINE A 6 CABINES+2DOUCHES :</b> Ouvrage en PM donc non pris en compte dans le total, 0 au lieu de 15 281 210
Groupement IMPERIAL Sarl / Générale Burkinabè de Construction (GBC Sarl)	147 113 362	134 726 240	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>LATRINE A 6 CABINES+2DOUCHES :</b> Ouvrage en PM donc non pris en compte dans le total, 0 au lieu de 10 497 561
KOYA Régie Sarl	213 882 298	213 882 298	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler
ENT PHOENIX	150 260 799	154 567 799	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>TRAVAUX PRELIMINAIRES :</b> Erreur de sommation du sous total, 10 650 000 au lieu de 7 000 0000
Groupement ECRG-TP Sarl / SEGNA-BTP	140 005 574	125 940 341	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>TRAVAUX PRELIMINAIRES</b> - Item 1.6 en PM 0 au lieu de 150 000 - Item 2.2 ; Erreur sur la quantité 1 au lieu de 8 <b>LATRINE A 6 CABINES+2DOUCHES :</b> Ouvrage en PM donc 0 au lieu de 11 385 689"
Génie Civil Maturité et Elégance (GECIMEL)	235 592 414	235 167 614	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>HALL CENTRAL :</b> Erreur de sommation du Total A (Hall de marché) 178 497 544 au lieu 178 857 544

## Résultats provisoires

Entreprise de Construction Générale Adama et Frère (E.C.G.A.F)	136 849 786	126 174 326	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b></p> <p><b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>TRAVAUX PRELIMINAIRES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- item 1.6 en PM 0 au lieu de 5000000</li> </ul> <p><b>HALL CENTRAL</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Double facturation de l'item 2.6 donc - 4 048 000</li> <li>- BOUCHERIE : Erreur de quantité de l'item 1.6 "Enduit extérieur au mortier + raccordement divers ", 58,50 au lieu de 58"</li> </ul> <p><b>LATRINE A 6 CABINES+2DOUCHES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Omission de l'item 2.9</li> <li>- Prix unitaire non renseigné sur l'item 5.3</li> <li>- Montant après correction 8 575 119 au lieu de 8 682 759</li> </ul> <p>Ouvrage en PM donc 0 au lieu de 9 046 639</p>
<b>Attributaire</b>	<p><b>Entreprise Sawadogo et Frère (ESAF) pour un montant de quatre-vingt-treize millions neuf cent quinze mille six cent vingt (93 915 620) francs CFA HTVA soit cent dix millions huit cent vingt mille quatre cent trente-deux (110 820 432) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse.</b></p>		
<b>Lot 6 : Travaux de construction d'un marché à bétail à Bourasso (Biron-marka)</b>			
Soumissionnaires	Montant des soumissions en F CFA		Observations
	Montant lu publiquement TTC	Montant corrigé TTC	
ETS DEGUETOUMDA SID-MOHAMED (EDSM)	119 175 463	-	<p><b>Non conforme</b> pour : garantie de l'offre fournie non conforme (modification du paragraphe (ii) du modèle ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)</p> <p><b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
CHAWKI-DISTRIBUTIONS & SERVICES (CDS SAS)	56 241 024	-	<p><b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)</p> <p><b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
Groupement ECZ Sarl / GESEB SA	94 815 037	94 815 037	<p><b>Conforme mais non retenu</b></p> <p>Même Matériel et même personnel fourni pour les lots 6 et 7 (retenu pour le lot 7)</p> <p><b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler</p>
Groupement EAMAF / EZIKAF	124 250 233	-	<p><b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)</p> <p><b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
Entreprise Tasséré et Frère (ETF) Sarl	197 235 242	197 235 242	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b></p> <p><b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler</p>
Génie Civil Maturité et Élégance (GECIMEL)	125 738 287	125 738 287	<p><b>Conforme</b></p> <p><b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler</p>
TOP-BATI SARL	95 847 211	-	<p><b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)</p> <p><b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
Groupement YEMBI DELCO BF/NIGER	136 559 668	96 951 594	<p><b>Non Conforme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de pièces justificatives du Véhicule de liaison 4X4 : Carte grise, visite technique CCVA/ assurance ;</li> <li>- Originaux de la carte grise du camion benne-grue immatriculé 11km1199, du certificat de visite technique et de l'assurance CORIS non parvenus à la CAM suivant correspondance n°2022/000314/ACOMOD-B/DG/DT du 03 août 2022 relatif à l'authentification de documents;</li> <li>- Diplôme d'ingénieur en génie civil, option Dallage-Béton du conducteur des travaux non parvenus à la CAM suivant correspondance n°2022/000314/ACOMOD-B/DG/DT du 03 août 2022 relatif à l'authentification de documents</li> </ul> <p><b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>BUREAU : TOTAL BUREAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sommation par ajout du sous total travaux préparatoires de 4 500 000FCFA : 7 256 685 FCFA au lieu de 12 351 395 FCFA</li> </ul> <p><b>QUAI D'EMBARQUEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- item : 2.6 : Béton armé dosé à 350 kg/m<sup>3</sup> pour fondation linéaire (40x35) : quantité DAO: 1,14 et quantité devis: 144,00</li> </ul> <p><b>LATRINES DEUX (02) POSTES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>INFRASTRURES :</b></li> <li>- Item : 2.3 : maçonnerie en agglos pleins de 15x20x40 : montant en lettre huit mille sept cent différent du montant en chiffre 8 750 FCFA</li> </ul> <p><b>FORAGE POSITIF EQUIPE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>TOTAL FORAGE POSITIF EQUIPE :</b> sommation de 12 961 500 FCFA au lieu de 10 511 500 FCFA</li> </ul>
<b>Attributaire</b>	<p><b>Génie Civil Maturité et Élégance (GECIMEL) Sarl pour un montant de cent six millions cinq cent cinquante-sept mille huit cent soixante-dix (106 557 870) francs CFA HTVA soit cent vingt-cinq millions sept cent trente-huit mille deux cent quatre-vingt-sept (125 738 287) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse.</b></p>		

## Résultats provisoires

Lot 7 : Travaux de construction d'un marché à bétail à Sanaba			
Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
ETS DEGUETOUMDA SID-MOHAMED (EDSM)	150 276 298	-	<b>Non conforme</b> pour : garantie de l'offre fournie non conforme (modification du paragraphe (ii) du modèle ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
CHAWKI- DISTRIBUTIONS & SERVICES (CDS SAS)	105 104 851	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Générale Equipement Construction (GEC) Sarl	167 154 098	163 963 089	<b>Non Conforme</b> - Diplômes originaux du conducteur des travaux et de l'électricien non parvenus à la CAM suivant correspondance n°2022/000312/ACOMOD-B/DG/DT du 02 août 2022 relatif à l'authentification de diplôme <b>Correction des erreurs :</b> <b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b> - Non prise en compte du montant de l'item 1.1 dans le sous total - Item 2.2 (Erreur de quantité 1 au lieu de 8) - Item 2.3 (Erreur de quantité 8 au lieu de 50) - Item 2.4 prix non fourni <b>BUREAU :</b> Erreur de sommation du total, 9 549 855 au lieu de 12 924 655
2CA Construction	73 122 229	77 145 356	<b>Non Conforme</b> - Diplôme du Conducteur des travaux, Monsieur KARIMOU SANNI Nouréni Ingénieur des travaux <b>non authentique</b> suivant correspondance n°2022/000318/ACOMOD-B/DG/DT du 02 août 2022 relatif à l'authentification de diplôme <b>Correction des erreurs :</b> <b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> - Erreur de sommation par omission du sous total des travaux préparatoires <b>LATRINES DEUX (02) POSTES :</b> - item 6.1.3 : Erreur de quantité (7,60 au lieu de 7,50) <b>LATRINES TROIS (03) POSTES :</b> item 4.2 : Erreur de quantité 15,02 au lieu de 15,05
Groupement ECZ Sarl / GéSèB SA	121 636 897	121 636 897	<b>Conforme</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler
SHALIMAR Sarl	174 990 891	176 170 891	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> - Erreur de sommation du sous total, 6 240 000 au lieu de 1 000 000 <b>BUREAU :</b> Erreur de sommation du total "bureau" 10 017 800 au lieu de 14 257 800
Groupement EAMAF / EZIKAF	126 058 383	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Entreprise Tasséré et Frère (ETF) Sarl	269 450 593	269 450 593	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler
Groupement YEMBI DELCO BF/NIGER	132 426 774	127 116 774	<b>Non Conforme :</b> - Absence de pièces justificatives du Véhicule de liaison 4X4 : Carte grise, visite technique CCVA/ assurance ; - Originaux de la carte grise du camion benne-grue immatriculé 11km1199, du certificat de visite technique et de l'assurance CORIS non parvenus à la CAM suivant correspondance n°2022/000314/ACOMOD-B/DG/DT du 03 août 2022 relatif à l'authentification de documents ; - Diplôme d'ingénieur en génie civil, option Dallage-Béton du conducteur des travaux non parvenus à la CAM suivant correspondance n°2022/000314/ACOMOD-B/DG/DT du 03 août 2022 relatif à l'authentification de documents <b>Correction des erreurs :</b> <b>TRAVAUX PREPARATOIRES :</b> - Erreur de report du sous total, 2 950 000 au lieu de 4 500 000 dans le récapitulatif de l'entreprise <b>BUREAU :</b> Erreur de sommation par ajout du sous total de « travaux préparatoires (2 950 000) »
Groupement MMS SARL EGNV/ BTP	154 632 711	154 618 551	<b>Correction des erreurs :</b> <b>BUREAU :</b> item 7.4 : Erreur de quantité (74,8 au lieu de 78,8)
<b>Attributaire</b>	<b>Groupement ECZ Sarl / GESEB SA pour un montant de cent trois millions quatre-vingt-deux mille cent seize (103 082 116) francs CFA HTVA, soit cent vingt et un millions six cent trente-six mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (121 636 897) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse.</b>		

## Résultats provisoires

**Appel d'Offres Ouvert National Accélééré N°2022-001/ACOMOD-BURKINA/DG/DPM du 10 Juin 2022 suivant autorisation N°2022-000267/MEFP/SG/DMP DU 28 MARS 2022. TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 4 GARES ROUTIERES DANS LES COMMUNES DE BOMBOROKUY, KOUKA, YABA ET NOUNA. Maître d'Ouvrage : Unité de Gestion de Projet du Projet d'Urgence de Développement Territorial et de Résilience (PUDTR). N° Référence : BF-PUDTR-266556-CW-RFB. Référence de la convocation de la Commission d'attribution des marchés (CAM): N° 2022- 0305/ACOMOD-B/DG/DPM du 09/08/2022**

### Lot 1 : Travaux de construction d'une gare routière dans la commune de Bomborokuy

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
ETS DEGUETOUMDA SID-MOHAMED (EDSM)	345 729 213	-	<b>Non conforme</b> pour : garantie de l'offre fournie non conforme (modification du paragraphe (ii) du modèle ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Groupement ANAYI/GTPCI	374 566 882	-	<b>Non conforme</b> pour : Garantie de l'offre non fournie <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Groupement ECZ Sarl / GéSeB SA	237 472 665	236 965 265	<b>Conforme</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>GUERITES</b> <b>MENUISERIE METALLIQUE</b> 3.3 Fourniture et pose de fenêtre alu vitrée coulissante (170X150), y compris grille de protection : Erreur de calcul de l'Item 3,3 : 135 000 Fr au lieu de 350 000 FCFA
Groupement EAMAF / EZIKAF	260 928 256	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 ») <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Génie Civil Maturité et Elégance (GECIMEL)	584 682 018	584 977 018	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>BATIMENT TRANSPORTEURS</b> <b>Electricité</b> Total V.1 : Erreur de sommation Item V.1.17 non prise en compte <b>CLOTURE</b> : Gros œuvre 2.12 : erreur de quantité : 0 au lieu de 1
MANU PRODUCTION	377 536 331	424 378 437	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Récapitulatif : Erreur de sommation du total : latrine PMR – GUERITES – PARKING MOTO non sommés (359 642 744 HTVA au lieu de 319 946 044 HTVA)
PHOENIX	351 293 171	351 933 132	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>ADMINISTRATION</b> <b>Menuiserie métallique et bois</b> Sous total IV : Erreur de sommation 2 880 500 au lieu de 2 875 500 FR <b>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> <b>Faux plafond – Peinture – Revêtement :</b> 8.1 : BPU 8000 FCFA au lieu de 7000 8.6 : BPU 6000 FCFA au lieu de 4000 8.7 : BPU 6000 FCFA au lieu de 4000
EGETES	246 118 089	235 272 945	<b>Non Conforme</b> pour : Absence de pièces justificatives pour les matériels suivants : Compacteur, Matériel topographique (Théodolite ou autres), Bétonnière, Vibreur, groupe électrogène de 5 KVA, Lot de Matériel de petit outillage. <b>Correction des erreurs :</b> <b>Généralités</b> <b>Montant en lettre différents de ceux en chiffres pour les items suivants :</b> <b>1.4:</b> 4000 dans le BPU en lettre au lieu de 4 000 000 ; <b>1.6 :</b> 500 dans le BPU en lettre au lieu de 500 000 ; <b>1.7 :</b> 500 dans le BPU en lettre au lieu de 500 000 ; <b>1.8 :</b> 700 dans le BPU en lettre au lieu de 700 000.
<b>Attributaire</b>	<b>Groupement ECZ / GéSèB SA : pour un montant de deux cents millions huit cent dix-huit mille vingt et un (200 818 021) francs CFA HTVA soit deux cent trente-six millions neuf cent soixante-cinq mille deux cent soixante-cinq (236 965 265) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse</b>		

### Lot 2 : Travaux de construction d'une gare routière dans la commune de Kouka

Soumissionnaires	Montant des soumissions		Observations
	Montant lu publiquement F CFA TTC	Montant corrigé F CFA TTC	
Entreprise Ouédraogo et Fils (EOF de OGM)	359 118 878	349 136 078	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> 01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE Energie solaire en PM: 0 au lieu de 8 460 000
Entreprise de CONstruction et de Distribution (ECODI) Sarl	679 946 472	394 910 288	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> <b>V. ELECTRICITE :</b> TOTAL ELECTRICITE : Erreur de sommation <b>3 390 000 au lieu 1 890 000</b> <b>VI. ENERGIE SOLAIRE</b> Section mise pour mémoire (PM) donc non pris en compte dans le calcul ; <b>0 au lieu de 14 330 000</b>

## Résultats provisoires

			<p><b>CLOTURE</b>  <b>A. CLOTURE FACADE URBAINE AJOUREE</b>  <b>II. GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b>  Item 2.11 : prix unitaire du BPU différent du prix unitaire du cadre de devis 15000 au lieu de 12500  <b>RECAPITULATIF GENERAL</b>  Erreur de quantités des ouvrages suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CLOTURE : 1 au lieu de 2</li> <li>- LATRINE VIP A 2 CABINE : 1 au lieu de 3</li> <li>- LATRINE VIP A 4 CABINE : 1 au lieu de 4</li> <li>- LATRINE PMR : 1 au lieu de 5</li> <li>- GUERITES : 2 au lieu de 6</li> <li>- PARKING POUR MOTOS : 1 au lieu de 7</li> </ul>
Groupement Réalisation Moderne du Bâtiment-Afrique Sarl (RMB) / Sebgo Construction et Services (SCS)	356 587 834	328 285 057	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b>  <b>1-GENERALITES</b>  <b>FRAIS GENERAUX :</b> Item I.5 en PM donc non pris en compte ; 0 au lieu de 700 000  <b>-ADMINISTRATION</b>  Erreur de calcul : sommation du sous total I TERRASSEMENT avec celui du total TRAVAUX PREPARATOIRES 1 828 720 au lieu de 19 736 195  BATIMENT TRANSPORTEURS  Terrassement : Erreur de sommation 5 380 380 au lieu de 5 330 380  <b>LATRINE PMR</b>  MENUISERIE : Erreur de sommation 1 090 350 au lieu de 669 600  REVETEMENT CARREAUX : erreur de sommation 490 860 au lieu de 2 602 040  <b>PARKING POUR MOTOS</b>  Menuiserie métallique et bois : Erreur de quantité 1 au lieu de 24</p>
ETS DEGUETOUMDA SID-MOHAMED (EDSM)	356 729 100	-	<p><b>Non conforme</b> pour : garantie de l'offre fournie non conforme (modification du paragraphe (ii) du modèle ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)  <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
PINGD-WENDE-GLOBAL SERVICE(P.G.S)	361 360 481	350 828 981	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b>  <b>BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b>  VI. ENERGIE SOLAIRE  Section mis pour mémoire donc non pris en compte dans le calcul ; <b>0 au lieu de 8 925 000</b></p>
Groupement CS-BTP/VITRAFA	338 859 104	322 935 004	<p><b>Conforme</b>  <b>Correction des erreurs :</b>  01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE  VI ENERGIE SOLAIRE PM  Section en PM donc non prise en compte 0 au lieu de 13 495 000</p>
AMOLUXE BAT	170 138 813	160 061 613	<p><b>Non Conforme pour :</b> Diplôme du Responsable Environnement et Social non probant suivant correspondance n°2022/000306/ACOMOD-B/DG/DT du 28 juillet 2022 relatif à l'authentification de diplôme ;  Chiffre d'affaire non valide  <b>Correction des erreurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>ADMINISTRATION :</b> V2. ENERGIE SOLAIRE PM prise en compte dans le total électricité</li> <li>- <b>BATIMENT TRANSPORTEURS :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o V. ELECTRICITE : item V.I.2 en PM prise en compte ;</li> <li>o V2. ENERGIE SOLAIRE PM prise en compte dans le total électricité</li> </ul> </li> <li>- <b>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE :</b> V. ELECTRICITE : item 5.2 en PM prise en compte</li> </ul> <p><b>Offre anormalement basse après vérification des sous détails conformément au point 37 des instructions aux soumissionnaires</b></p>
Groupement ECZ Sarl / GéSèB SA	228 112 247	227 581 247	<p><b>Conforme mais non retenu</b>  Même Matériel et même personnel fourni pour les lots 1 et 2 (déjà retenu pour le lot 1)  <b>Correction des erreurs :</b>  <b>GUERITES</b>  III.MENUISERIE METALLIQUE : Erreur de multiplication sur l'item 3.3  <b>175 000 au lieu de 400 000</b></p>
Groupement IMPERIAL / GBC	308 308 711	281 982 321	<p><b>Non Conforme pour :</b>  Diplôme du Responsable Environnement et Social non conforme à celui requis dans le DAO  <b>Correction des erreurs :</b>  <b>ADMINISTRATION</b>  RECAPITULATIF GENERAL : Omission du sous total V. ELECTRICITE dans la sommation ;  Erreur de sommation 23 563 020 au lieu de 21 813 520  BATIMENT TRANSPORTEURS  RECAPITULATIF -BATIMENT TRANSPORTEURS : Omission du sous total V. ELECTRICITE  Erreur dans la sommation ; Erreur de sommation 72 084 038 au lieu de 69 134 038  <b>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b>  ELECTRICITE : Item 5.2 : Mis pour mémoire donc <b>0 au lieu de 100 000</b>  ENERGIE SOLAIRE  Section en PM donc non prise en compte dans les calculs  0 au lieu de 11 920 000  Charpente - Couverture - Étanchéité  Erreur de sommation : 8 383 600 au lieu de 23 403 600</p>

## Résultats provisoires

Génie Civil Maturité et Elégance (GECIMEL)	582 556 886	582 851 885	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>BATIMENT TRANSPORTEURS :</b> ELECTRICITE : Total V.1 : erreur de sommation ; Montant total 7 210 000 FCFA au lieu de 6 910 000 FCFA <b>CLOTURE :</b> II : gros œuvre et superstructure : item 2.12 : Barbacanes de 40*25cm pour passage d'eau : quantité à enlever car sur le DAO pas de quantité <b>CLOTURE ORDINAIRE NON AJOUREE :</b> II : gros œuvre et superstructure : item 2.11 : Barbacane de 40*25cm pour passage d'eau : quantité à enlever car sur le DAO pas de quantité
Groupement ANAYI/GTPCI	401 315 060	-	<b>Non Conforme pour :</b> garantie de l'offre non fournie
MANU PRODUCTION	377 536 331	424 571 367	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>CLOTURE</b> <b>A.CLOTURE FACADE URBAINE AJOUREE</b> <b>II.GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b> Erreur de quantité de l'item 2.1 : 2,15 au lieu de 2,03 Erreur de quantité de l'item 2.2 : 7,5 au lieu 6,89 Erreur de quantité de l'item 2.4 : 33,75 au lieu de 30,98 Erreur de quantité de l'item 2.5 : 4,5 au lieu de 4,13
ENT PHOENIX	351 487 517	351 487 517	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à signaler
KOYA Régie Sarl	473 550 290	455 242 590	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>1. GENERALITE</b> FRAIS GENERAUX <b>MESURES ENVIRONNMENTALES ET SOCIALES</b> Item 2.2 : Prix unitaire du BPU différent du prix unitaire du cadre de devis <b>1 500 000 au lieu de 250 000</b> <b>2. ADMINISTRATION</b> V.ELECTRICITE Item V.2 : Mis pour mémoire donc <b>0 au lieu de 450 000</b> <b>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> ELECTRICITE V.ELECTRICITE Item 5.2 : Mis pour mémoire donc <b>0 au lieu de 450 000</b> VI ENERGIE SOLAIRE Section mis en PM <b>0 au lieu de 15 865 000</b>
Etablissement Sawadogo et Frère (ESAF)	327 286 899	325 035 695	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>GENERALITES</b> <b>FRAIS GENERAUX :</b> Item I.5 en PM donc non pris en compte ; 0 au lieu de 400 000 <b>2-ADMINISTRATION</b> <b>II.INFRASTRUCTURE</b> Erreur de quantité de l'item II.1 : 2,72 au lieu de 7,92 Erreur de quantité de l'item II.2 : 7,92 au lieu 2,72  <b>V.ELECTRICITE</b> Item V.1.2 en PM donc non pris en compte ; 0 au lieu de 300 000 <b>FAUX PLAFOND - PEINTURE - REVETEMENT</b> Erreur de quantité de l'item VIII.6 : 86,64 au lieu de 86,44 Erreur de quantité de l'item V.1.7 ; 8 au lieu de 4 Erreur de quantité de l'item V.1.8 ; 4 au lieu de 12 Erreur de quantité de l'item V.1.9 ; 12 au lieu de 16 Erreur de quantité de l'item V.1.11 ; 16 au lieu de 4 Erreur de quantité de l'item V.1.12 ; 4 au lieu de 12 Erreur de quantité de l'item V.1.13 ; 12 au lieu de 1 Erreur de quantité de l'item V.1.14 ; 1 au lieu de 3 Erreur de quantité de l'item V.1.15 ; 3 au lieu de 1 <b>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> <b>V.ELECTRICITE</b> Item 5.2 en PM donc non pris en compte ; 0 au lieu de 300000 <b>CLOTURE</b> <b>A.CLOTURE FACADE URBAINE AJOUREE</b> <b>II.GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b> Erreur de quantité de l'item 2.12 ; 0 au lieu de 1 <b>B.CLOTURE ORDINAIRE NON AJOUREE</b> <b>II.GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b> <b>LATRINE PMR</b> <b>INFRASTRUCTURE</b> Erreur de quantité de l'item II.13 : 19,5 au lieu de 18,5 <b>MENUISERIE</b> Erreur de sommation du total V 363 000 au lieu de 1 309 100
VISION PLUS	242 879 205	264 638 452	<b>Non Conforme</b> Diplôme, CV et attestation de disponibilité du Responsable Environnement et Social non probant suivant correspondance n°2022/000313/ACOMOD-B/DG/DT du 02 août 2022 relatif à

## Résultats provisoires

			l'authentification de diplôme <b>Correction des erreurs :</b> <b>BATIMENT TRANSPORTEURS</b> Infrastructure - Prix non fourni (deux items) - Ajout d'un item supplémentaire II.10 Béton armé pour acrotère 17 186 850 au lieu de 17 582 850 Superstructure Omission de la section entière <b>ENERGIE SOLAIRE</b> Section en PM : 0 au lieu de 7 350 000
<b>Attributaire</b>	Groupement CS-BTP/VITRAFA pour un montant de <b>deux cent soixante-treize millions six cent soixante-treize mille sept cent trente-deux (273 673 732) francs CFA HTVA</b> soit <b>trois cent vingt-deux millions neuf cent trente-cinq mille quatre (322 935 004) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse.		
<b>Lot 3 : Travaux de construction d'une gare routière dans la commune de Yaba</b>			
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant des soumissions</b>		<b>Observations</b>
	<b>Montant lu publiquement F CFA TTC</b>	<b>Montant corrigé F CFA TTC</b>	
AMOLUXE BAT	171 965 796	161 757 439	<b>Non Conforme</b> pour: Diplômes de l'électricien et du Responsable Environnement et Social non probants suivant correspondance n°2022/000306/ACOMOD-B/DG/DT du 28 juillet 2022 relatif à l'authentification de diplôme Chiffre d'affaire non authentique <b>Correction des erreurs :</b> <b>1-GENERALITES</b> I.5 Confection et mise en place de panneaux métallique de chantier et signalisation réglementaire du chantier compris toutes sujétions : Item en PM donc non pris en compte 0 au lieu de 100 000 <b>TOTAL TRAVAUX PREPARATOIRES</b> : Montant après correction 7 911 150 au lieu de 8 011 150 <b>ELECTRICITE</b> <b>V.1.2</b> Fourniture et pose d'un câble de liaison compteur-coffret électrique-convertisseur solaire <b>TOTAL V.1.2</b> : Montant après correction 439 000 au lieu de 489 000 <b>VI ENERGIE SOLAIRE PM</b> : Section en PM donc non prise en compte 0 au lieu de 920 000 <b>TOTAL GENERAL HTVA</b> : Montant après correction 13 980 010 au lieu de 14 950 010 <b>3-BATIMENT TRANSPORTEURS</b> <b>Superstructure</b> III.5 Béton armé pour poteaux décoratifs et poteaux libres dosé à 350 kg/m3 : Erreur de quantité 4,54 au lieu de 4,64 Sous total III : Montant après correction 9 065 520 au lieu de 9 074 520 <b>ELECTRICITE</b> <b>V.1.2</b> Fourniture et pose d'un câble de liaison compteur-coffret électrique-convertisseur solaire : Item non pris en compte 0 au lieu de 50 000 <b>V.1.17</b> Extincteur à poudre polyvalente : Montant en lettre sur BPU : dix mille et montant en chiffre : 100 000 FCFA <b>Total V.1</b> : Montant après correction 1 094 000 au lieu de 1 144 000 <b>VI ENERGIE SOLAIRE PM</b> : Section en PM donc non prise en compte 0 au lieu de 2 850 000 <b>TOTAL GENERAL HTVA</b> : Montant après correction 47 048 680 au lieu de 50 047 680 <b>4 - 01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> <b>ELECTRICITE</b> <b>5.2</b> Fourniture et pose d'un câble de liaison compteur-coffret électrique-convertisseur solaire : Item non pris en compte 0 au lieu de 50 000 Total V Montant après correction 1 270 000 au lieu de 1 320 000 <b>VI ENERGIE SOLAIRE PM</b> : Section en PM donc non prise en compte PM 0 au lieu de 4 520 000 <b>TOTAL GENERAL HTVA</b> : Montant après correction 19 062 685 au lieu de 23 632 685 <b>5 - CLOTURE</b> <b>CLOTURE FACADE URBAINE AJOUREE</b> <b>GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b> 2.1 Béton de propreté dosé à 150kg/m3 : Erreur de quantité 2,03 au lieu de 2,30 <b>TOTAL GENERAL HT HD MUR DE CLOTURE AUTOGARE</b> : Montant après correction 27 095 450 au lieu de 27 107 600 <b>Offre anormalement basse après vérification des sous détails conformément au point 37 des instructions aux soumissionnaires</b>
EGETES	247 706 723	247 706 723	<b>Non Conforme :</b> Absence de pièces justificatives pour les matériels suivants : Compacteur, Matériel topographique (Théodolite ou autres), Bétonnière, Vibreur, Groupe électrogène de 5 KVA, Lot de Matériel de petit outillage <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler
Groupement IMPERIAL Services /GBC	301 174 207	302 379 482	<b>Conforme</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>2-ADMINISTRATION</b> <b>TOTAL GENERAL HTVA</b> : Erreur de sommation : 23 178 970 FCFA au lieu de 21 861 470 FCFA



## Résultats provisoires

			<p>4 - 01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE ELECTRICITE 5.4 Réglette Led de 120 : Prix Unitaire non renseigné 6 - LATRINE VIP A 2 CABINES Revêtement –Peinture : Sous total VII : erreur de sommation : 218 740 FCFA au lieu de 11 880 FCFA</p>
Luxe Projet de Construction (L.P.C)	310 035 538	314 565 905	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>BATIMENT TRANSPORTEURS</b> Répétition de l'Item III.7 non pris en compte dans le devis de l'entreprise soit 1 156 100 <b>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> "Item 4.3 Erreur de quantité : 47,6 au lieu de 42" : Item 8.5 omission de l'item "Item 7.5 Erreur de quantité : 19,4 au lieu de 19" <b>LATRINE VIP A 2 CABINES</b> Erreur de sommation par omission du sous total V "ELECTRICITE" donc 2 885 045 au lieu de 2 769 045 <b>GUERITE</b> Omission de la multiplication du montant de la guérite par 2 dans le récapitulatif soit 4 714 185 au lieu de 2 357 093</p>
Groupement CSBTP/VITRAFA	333 135 010	319 327 476	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>3-BATIMENT TRANSPORTEURS</b> <b>Terrassement</b> <b>I.6 Remblais compactés sous dallage provenant d'emprunts latéritiques :</b> Erreur de quantité 133,21 au lieu de 266,41 <b>Prix unitaires non fournis pour les items suivants :</b> III.2 Béton armé pour poteaux et raidisseurs dosé à 350 kg/m3 III.3 Béton armé pour chaînages dosé à 350 kg/m3 III.4 Béton armé pour appui de baie, dosé à 350 kg/m3 Béton armé pour réceptacles et bandes érosive, dosé à 350 kg/m3 III.13 Béton arme dosé à 350kg/m3 pour chaînage rampant : Erreur de quantité 5,76 au lieu de 4,44 <b>ELECTRICITE : Total V.1 : Erreur de calcul :</b> ajout d'item V.1.5 "Projecteur solaire à LED : lampadaire extérieur de 300W avec fonction de commande à distance lampe de sécurité étanche de haute luminosité, temps d'éclairage très long 75 000*6=450 000" Montant après correction : 2 791 025 au lieu de 3 241 025 <b>4 - 01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> <b>VI ENERGIE SOLAIRE PM :</b> Section en PM donc non prise en compte 0 au lieu de 13 495 000 <b>TOTAL GENERAL HTVA :</b> Montant après correction 36 166 783 au lieu de 49 661 783 <b>CLOTURE FACADE URBAINE AJOUREE</b> <b>GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b> 2.1 Béton de propreté dosé à 150kg/m3 : Erreur de quantité 2,03 au lieu de 2,15 2.2 Béton armé pour fondation filante : Erreur de quantité 6,89 au lieu de 7,5 2.4 Maçonnerie en agglo plein de 20x20x40 en une couche : Erreur de quantité 30,98 au lieu de 33,75 2.5 Béton armé dosé à 350kg/m3 pour longrine 20cmx20cm : Erreur de quantité 4,13 au lieu de 4,5 <b>CLOTURE ORDINAIRE NON AJOUREE</b> <b>TERRASSEMENT</b> <b>Erreur de quantité pour les items suivants :</b> 1.2 Fouille en rigole pour fondation : Erreur de quantité 65,46 au lieu de 62,6 1.3 Fouille en puits pour semelles des poteaux : Erreur de quantité 71,04 au lieu de 67,2 1.4 Remblais sans apport au droit des fouilles : Erreur de quantité 136,5 au lieu de 129,8 <b>GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b> <b>Erreur de quantité pour les items suivants :</b> 1.2 Fouille en rigole pour fondation : Erreur de quantité 65,46 requis dans le DAO au lieu de 62,6 1.3 Fouille en puits pour semelles des poteaux : Erreur de quantité 71,04 au lieu de 67,2 1.4 Remblais sans apport au droit des fouilles : Erreur de quantité 136,5 requis dans le DAO au lieu de 129,8 2.1 Béton de propreté dosé à 150kg/m3 : Erreur de quantité 42,07 requis dans le DAO au lieu de 39,54 2.2 Béton armé pour fondation filante : Erreur de quantité 32,73 requis dans le DAO au lieu de 31,3 2.3 Béton armé pour semelles isolées : requis dans le DAO 17,76 au lieu de 16,64 2.4 Maçonnerie en agglo plein de 20x20x40 en deux couches : Erreur de quantité 147,29 requis dans le DAO au lieu de 140,85 2.5 Béton armé dosé à 350kg/m3 pour longrine 20cmx20cm : Erreur de quantité 13,09 requis dans le DAO au lieu de 12,52 2.6 Maçonnerie d'agglo creux de 15x20x40 : Erreur de quantité 818,25 requis dans le DAO au lieu de 782,5 2.7 Béton armé dosé à 350kg/m3 pour poteaux et raidisseurs : Erreur de quantité 6,24 requis dans le DAO au lieu de 5,85 2.8 Enduit interne et externe sur mur et éléments en béton : Erreur de quantité 1636,5 requis dans le DAO au lieu de 1565</p>

## Résultats provisoires

			<p>2.9 Enduit tyrolienne sur mur, poteaux et couronnement : Erreur de quantité 1636,5 requis dans le DAO au lieu de 1565</p> <p>2.10 Béton de couronnement de 25cmx10cm : Erreur de quantité 8,18 dans le DAO au lieu de 7,83</p>
Groupement ANAYI/GTP-CI	389 284 547	388 387 747	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b>  <b>3-BATIMENT TRANSPORTEURS</b>  <b>ELECTRICITE</b>  V.1.2 Fourniture et pose d'un câble de liaison compteur-coffret électrique-convertisseur solaire : item en PM pris en compte dans le Total V.1  <b>4 - 01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b>  <b>ELECTRICITE</b>  5.2 Fourniture et pose d'un câble de liaison compteur-coffret électrique-convertisseur solaire : item en PM  5.3 Fourniture et pose de coffrets électrique individuel par boutiques y compris toute sujétion : Erreur de multiplication : 1 750 000 FCFA au lieu de 2 250 000 FCFA</p>
Groupement STE/AZARA	363 030 193	365 212 898	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b>  <b>2-ADMINISTRATION</b>  <b>Menuiserie métallique et bois</b>  VI. 6 Fenêtre métallique persienne en tôle de 15/10èm de 120 x 150 suivant plans et détails  VII. 7 Fenêtre métallique persienne en tôle de 15/10èm de 100 x 150 suivant plans et détails  Sous total IV : Montant après correction 2 152 950 au lieu de 2 142 450  <b>3-BATIMENT TRANSPORTEURS</b>  <b>Superstructure</b>  Béton armé pour réceptacles et bandes érosive, dosé à 350 kg/m3 : Item non pris en compte dans le devis de l'entreprise  Montant après correction 21 778 245 au lieu de 19 938 995</p>
ETS DEGUETOUMDA SID-MOHAMED (EDSM)	356 258 044	-	<p><b>Non conforme</b> pour : garantie de l'offre fournie non conforme (modification du paragraphe (ii) du modèle ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)  <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
ENT PHOENIX	353 885 513	354 525 474	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b>  <b>2-ADMINISTRATION</b>  <b>TOTAL GENERAL HTVA : Erreur de sommation : 28 411 500 FCFA au lieu de 28 406 500 FCFA</b>  <b>RECAPITULATIF ADMINISTRATION</b>  <b>MENUISERIE METALLIQUE ET BOIS : Erreur de sommation : 2 880 500 FCFA au lieu de 2 875 500 FCFA</b>  <b>4 - 01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b>  <b>Faux plafond - Peinture – Revêtement</b>  8.1 Fourniture et pose de faux plafond en contre-plaqué de 5 mn avec solivage (mailles 60x60) traité aux fongicide : Montant en lettre du BPU différent du montant en chiffre du devis, 8000 FCFA au lieu de 7000 FCFA  8.6 Enduit tyrolien écrasé à 1,50m sous auvent : Montant en lettre du BPU différent du montant en chiffre devis : 6000 FCFA au lieu de 4 000 FCFA  8.7 Enduit tyrolien sur murs extérieures : Montant en lettre du BPU différent du montant en chiffre devis : 6000 FCFA au lieu de 4 000 FCFA</p>
MANU PRODUCTION	377 536 331	423 718 792	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b>  <b>Correction des erreurs :</b>  <b>3-BATIMENT TRANSPORTEURS</b>  <b>Terrassement</b>  I.6 Remblais compactés sous dallage provenant d'emprunts latéritiques : Erreur de quantité 133,21 au lieu de 266,41  <b>Superstructure</b>  <b>Prix Unitaire non fournis pour les items suivants :</b>  III.2 Béton armé pour poteaux et raidisseurs dosé à 350 kg/m3 :  III.3 Béton armé pour chaînages dosé à 350 kg/m3  III.4 Béton armé pour appui de baie, dosé à 350 kg/m3  III.13 Béton arme dosé à 350kg/m3 pour appuis de tôle et chaperon  <b>Total III : Non-respect du cadre quantitatif avec des prix non fournis pour les items III.2 ; III.3 ; III.4 et III.13</b>  <b>CLOTURE ORDINAIRE NON AJOUREE</b>  <b>TERRASSEMENT</b>  <b>Erreur de quantité pour les items suivants :</b>  1.2 Fouille en rigole pour fondation : Erreur de quantité 65,46 au lieu de 62,6  1.3 Fouille en puits pour semelles des poteaux : Erreur de quantité 71,04 au lieu de 67,2  1.4 Remblais sans apport au droit des fouilles : Erreur de quantité 136,5 au lieu de 129,8  <b>GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b>  <b>Erreur de quantité pour les items suivants :</b>  1.2 Fouille en rigole pour fondation : Erreur de quantité 65,46 requis dans le DAO au lieu de 62,6  1.3 Fouille en puits pour semelles des poteaux : Erreur de quantité 71,04 au lieu de 67,2  1.4 Remblais sans apport au droit des fouilles : Erreur de quantité 136,5 requis dans le DAO au lieu de 129,8  2.1 Béton de propreté dosé à 150kg/m3 : Erreur de quantité 42,07 requis dans le DAO</p>

## Résultats provisoires

			<p>au lieu de 39,54</p> <p>2.2 Béton armé pour fondation filante : Erreur de quantité 32,73 requis dans le DAO au lieu de 31,3</p> <p>2.3 Béton armé pour semelles isolées : requis dans le DAO 17,76 au lieu de 16,64</p> <p>2.4 Maçonnerie en agglo plein de 20x20x40 en deux couches : Erreur de quantité 147,29 requis dans le DAO au lieu de 140,85</p> <p>2.5 Béton armé dosé à 350kg/m3 pour longrine 20cmx20cm : Erreur de quantité 13,09 requis dans le DAO au lieu de 12,52</p> <p>2.6 Maçonnerie d'agglo creux de 15x20x40 : Erreur de quantité 818,25 requis dans le DAO au lieu de 782,5</p> <p>2.8 Enduit interne et externe sur mur et éléments en béton : Erreur de quantité 1636,5 requis dans le DAO au lieu de 1565</p> <p>2.9 Enduit tyrolienne sur mur, poteaux et couronnement : Erreur de quantité 1636,5 requis dans le DAO au lieu de 1565</p> <p>2.10 Béton de couronnement de 25cmx10cm : Erreur de quantité 8,18 dans le DAO au lieu de 7,83</p>
Génie Civil Maturité et Elégance (GECIMEL)	582 545 510	620 935 819	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b></p> <p><b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>5 - CLOTURE</b></p> <p><b>GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b></p> <p>2.12 Barbacanes de 40*25cm pour passage d'eau : Quantité sur le DAO : 0 au lieu de 1</p> <p><b>CLOTURE ORDINAIRE NON AJOUREE</b></p> <p><b>TERRASSEMENT</b></p> <p>Prix des BPU différents des prix des devis : correction faites en utilisant les prix du BPU</p> <p>Implantation de l'ouvrage : 75 000 FCFA au lieu de 500 000 FCFA</p> <p>Fouille en rigole pour fondation : 160 000 FCFA au lieu de 5000 FCFA</p> <p>Fouille en puits pour semelles des poteaux : 160 000 FCFA au lieu de 5000 FCFA</p> <p><b>GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b></p> <p>2.11 Barbacane de 40*25cm pour passage d'eau : Erreur de quantité : 0 au lieu de 1</p> <p><b>8 - LATRINE PMR</b></p> <p><b>SUPERSTRUCTURE</b></p> <p>III.3 Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40 dosé à 300kg/m3 : prix des BPU : 160 000 FCFA différent de celui du devis : 9000 FCFA</p>
<b>Attributaire</b>	<p><b>Groupement IMPERIAL/GBC pour un montant de deux cent cinquante-trois mille sept cent quatre-vingt-dix-huit (256 253 798) francs CFA HTVA soit trois cent deux millions trois cent soixante-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-deux (302 379 482) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse</b></p>		
<b>Lot 4 : Travaux de construction d'une gare routière dans la commune de Nouna</b>			
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant des soumissions</b>		<b>Observations</b>
	<b>Montant lu publiquement F CFA TTC</b>	<b>Montant corrigé F CFA TTC</b>	
ENTREPRISE WENDINMALGRE	190 378 924	189 903 053	<p><b>Non Conforme :</b></p> <p>BACHELOR en Ingénierie de l'eau et de l'environnement (ingénieur des travaux BAC+3) fourni au lieu d'un diplôme de BAC+4 requis pour le Responsable Environnement et Social</p> <p><b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>ADMINISTRATION :</b></p> <p>PLOMBERIE-SANITAIRE-ASSAINISSEMENT : Item non pris en compte dans le dossier de base 0 au lieu de 800 000</p> <p>BATIMENT TRANSPORTEURS ; Superstructure : Item non pris en compte dans le devis de l'entreprise</p> <p>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE ; Terrassement : Erreur de sommation du sous total III1 059 000 au lieu de 983 960</p> <p>LATRINE PMR ; PEINTURE : Erreur de sommation 348 700 au lieu de 867 820</p>
ETS DEGUETOUMDA SID-MOHAMED (EDSM)	357 854 525	-	<p><b>Non conforme pour :</b> garantie de l'offre fournie non conforme (modification du paragraphe (ii) du modèle ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 »)</p> <p><b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b></p>
PINGD-WENDE- GLOBAL SERVICE(P.G.S)	345 328 789	353 663 686	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b></p> <p><b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>BATIMENT TRANSPORTEURS :</b></p> <p>o ELECTRICITE ; tem V.1.2 en PM donc non pris en compte 0 au lieu de 750 000</p> <p><b>CLOTURE : CLOTURE FACADE URBAINE AJOUREE :</b> PORTIQUES ; item 3.14 prix non fourni</p> <p><b>LATRINE PMR :</b> TOTAL GENERAL HORS TVA : erreur de sommation 6 312 930 au lieu de 6 728 620</p> <p><b>PARKING POUR MOTOS :</b> Charpente – Couverture ; sous total IIIII : erreur de sommation 9 906 000 au lieu de 2 008 000</p>
Groupement ANAYI/GTPCI	389 284 547	343 460 460	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b></p> <p><b>Correction des erreurs :</b></p> <p><b>ELECTRICITE :</b></p> <p><b>BATIMENT TRANSPORTEURS :</b></p> <p>o Item V, 1,2 en PM donc non pris en compte 0 au lieu de 225 000</p> <p><b>VI ENERGIE SOLAIRE PM :</b></p> <p>o Item VI en PM prise en compte dans le devis 0 au lieu de 9 275 000</p>
Groupement ECZ Sarl / GéSeB SA	228 624 257	228 757 881	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b></p> <p><b>Correction des erreurs :</b></p>

## Résultats provisoires

			<b>ADMINISTRATION :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Terrassement : erreur de quantité 39,71 au lieu de 88,24 item 1.5</li> <li>o PLOMBERIE-SANITAIRE-ASSAINISSEMENT : Item non pris en compte dans le dossier de base 0 au lieu de 350 000</li> </ul> <b>GUERITES :</b> <b>MENUISERIE METALLIQUE ;</b> erreur de calcul 175 000 au lieu de 500 000 item 3.3
TOP-BATI Sarl	474 445 316	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 » ) <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Groupement EAMAF / EZIKAF	244 263 464	-	<b>Non Conforme</b> pour: garantie de l'offre fournie non conforme (Modification du paragraphe b) ; Ajout de paragraphe ; Omission du paragraphe « la présente garantie.....l'offre » ; Omission du dernier paragraphe « la présente garantie.....CCI n°758 » ) <b>Non évalué financièrement et pour la poste qualification</b>
Génie Civil Maturité et Élégance (GECIMEL)	587 856 985	587 856 985	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> Rien à Signaler
MANU PRODUCTION	377 536 331	424 276 114	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <b>ADMINISTRATION :</b> Terrassement : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Erreur de quantité 13,67 au lieu de 15,83 item 1.2</li> <li>o Erreur de quantité 11,19 au lieu de 19 item 1.3</li> <li>o Erreur de quantité 39,71 au lieu de 88,24 item 1.5</li> </ul> Infrastructure : Erreur de quantité 6,84 au lieu de 7,92 item II.2 Erreur de quantité 38,45 au lieu de 35,62 item II.4 Erreur de quantité 0,60 au lieu de 0,64 item II.6 Superstructure : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Prix non fourni item III.3</li> <li>o Prix non fourni item III.4</li> <li>o Prix non fourni item III.5</li> <li>o Prix non fourni item III.10</li> <li>o Prix non fourni item III.10</li> <li>o Prix non fourni item III.11</li> <li>o Prix non fourni item III.12</li> </ul> Menuiserie métallique et bois : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Erreur de quantité 1 au lieu de 2 item IV.6</li> <li>o Erreur de quantité 2 au lieu de 1 item IV.7</li> <li>o Prix non fourni item IV.13</li> <li>o Prix non fourni item IV.14</li> <li>o Prix non fourni item IV.16</li> <li>o Prix non fourni item IV.18</li> </ul> ELECTRICITE : Prix non fourni item V.1.14, V.1.15, V.1.16, Charpente - Couverture – Étanchéité : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Erreur de quantité 94,64 au lieu de 94,97 item VII.3</li> <li>o Prix non fourni item VII.4</li> <li>o Erreur de quantité 44,61 au lieu de 26,52 item VII.4</li> </ul> Faux plafond - Peinture – Revêtement : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Erreur de quantité 81,92 au lieu de 86,64 item VIII.6</li> <li>o Prix non fourni</li> </ul> <b>BATIMENT TRANSPORTEURS :</b> Terrassement : Erreur de quantité 133,21 au lieu de 266,41 item 1.6 Superstructure : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Prix non fourni item III.2 ; III.3 ; III.4</li> <li>o Erreur de quantité 5,76 au lieu de 4,44 item III.13</li> </ul> Ajout d'item supplémentaire dans le devis de l'entreprise (Projecteur solaire à LED : lampadaire extérieur de 300W avec fonction de commande à distance lampe de sécurité étanche de haute luminosité, temps d'éclairage très long 6*250000=1 500 000) Montant après correction 6 864 000 au lieu de 8 364 000 <b>CLOTURE :</b> <b>CLOTURE ORDINAIRE NON AJOUREE ; GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Erreur de quantité 42,07 au lieu de 39,54 item 2.1</li> <li>o Erreur de quantité 32,73 au lieu de 31,30 item 2.2</li> <li>o Erreur de quantité 17,76 au lieu de 16,64 item 2.3</li> <li>o Erreur de quantité 147,29 au lieu de 140,85 item 2.4</li> <li>o Erreur de quantité 13,09 au lieu de 12,52 item 2.5</li> <li>o Erreur de quantité 818,25 au lieu de 782,50 item 2.6</li> <li>o Erreur de quantité 6,24 au lieu de 5,85 item 2.7</li> <li>o Erreur de quantité 1636,5 au lieu de 1565,00 item 2.8</li> <li>o Erreur de quantité 1636,5 au lieu de 1565,00 item 2.9</li> <li>o Erreur de quantité 8,18 au lieu de 7,83 item 2.10</li> </ul>
KOYA Régie Sarl	474 445 316	457 401 609	<b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b> <b>Correction des erreurs :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>GENERALITES :</b> Montan PU (6000) différent de celui du devis (250 000) au niveau 2.4</li> </ul>

## Résultats provisoires

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>ADMINISTRATION</b> : Infrastructure : <ul style="list-style-type: none"> <li>o Erreur de calcul au niveau de l'item VIII.1</li> </ul> </li> <li>- <b>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> : Charpente - Couverture – Étanchéité : absence de quantité au niveau de l'item 7.3</li> </ul> <p><b>LATRINE VIP A 2 CABINES</b> : Infrastructures-Maçonnerie-Bétons ; Montan PU (60 000) différent de celui du devis (50 000)</p>
VISION PLUS	267 893 413	267 893 413	<p><b>Non évalué pour la poste qualification au regard de son classement</b></p> <p><b>Correction des erreurs</b> : Rien à Signaler</p>
Entreprise Tiéni Yaaba (ETY)	198 210 996	196 381 252	<p><b>Conforme</b></p> <p><b>Correction des erreurs</b> :</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> : Faux plafond - Peinture – Revêtement : prix non renseigné : omission d'item</p> <p><b>01 BLOC DE 10 BOUTIQUES DE RUE</b> : Infrastructure : erreur de sommation du sous total II 6 716 080 au lieu 10 288 846</p> <p><b>CLOTURE</b></p> <p><b>CLOTURE FACADE URBAINE AJOUREE</b> : GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE : erreur de sommation du total II 3 686 200 au lieu de 4 266 900</p> <p><b>CLOTURE ORDINAIRE NON AJOUREE</b> ; TERRASSEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Item 1.2 erreur de quantité 65,46 au lieu de 62,60</li> <li>o Item 1.3 erreur de quantité 71,01 au lieu de 67,20</li> <li>o Item 1.4 erreur de quantité 136,50 au lieu de 129,8</li> </ul> <p><b>GROS ŒUVRE ET SUPERSTRUCTURE</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Item 2.1 erreur de quantité 42,07 au lieu de 39,54</li> <li>o Item 2.2 erreur de quantité 32,73 au lieu de 31,03</li> <li>o Item 2.3 erreur de quantité 17,76 au lieu de 16,64</li> <li>o Item 2.4 erreur de quantité 147,29 au lieu de 140,85</li> <li>o Item 2.5 erreur de quantité 13,09 au lieu de 12,52</li> <li>o Item 2.6 erreur de quantité 818,25 au lieu de 782,5</li> <li>o Item 2.7 erreur de quantité 6,24 au lieu de 5,85</li> <li>o Item 2.8 erreur de quantité 1636,5 au lieu de 1565</li> <li>o Item 2.8 erreur de quantité 1636,5 au lieu de 1565</li> <li>o Item 2.9 erreur de quantité 8,18 au lieu de 7,83</li> </ul>
<b>Attributaire</b>	<p><b>Entreprise Tiéni Yaaba (ETY)</b> pour un montant de <b>cent soixante-six millions quatre cent vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix (166 424 790) francs CFA HTVA</b> soit <b>cent quatre-vingt-seize millions trois cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante-deux (196 381 252) francs CFA TTC</b> avec un délai d'exécution de sept (07) mois y compris la saison pluvieuse</p>		

Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES MINISTRES ET INSTITUTIONS MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES*

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 30 à 33**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 34 & 35**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 36 à 41**

## DG-C.M.E.F.

### *Fournitures et Services courants*

#### **MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME**

#### **Fourniture de pause-café et déjeuner à commande pour les activités du MCCAT**

**Avis de demande de prix N°2023-002/MCCAT/SG/DMP du 13/01/2023**

**Financement :**

- **Budget de l'Etat, gestion 2023 ;**
- **Compte trésor RITC**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2023, du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

1. Le Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et déjeuner à commande pour les activités du MCCAT tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en lot unique comme suit :

- Fourniture de pause-café et déjeuner à commande pour les activités du MCCAT

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

2. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2023, et le délai d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours par commande.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est, rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03 téléphone 25 41 90 13/ 71 22 16 91 et 78 59

91 41 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est., rue de l'Europe 03 BP 7007 Ouagadougou 03 téléphone 25 41 90 13/ 71 22 16 91 et 78 59 91 41 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Prospective, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

5. Les offres présentées en un original et 03 copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : trois cent mille (300 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Secrétariat de la DMP/MCCAT 1er immeuble de l'hôtel administratif du centre côté ouest, 1er étage aile Est, 03 BP 7007 Ouaga 03 avant le **02/02/2023 à 09 heures 00 minute T.U.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

L'enveloppe prévisionnelle est de : treize millions six cent soixante-dix-huit mille quatre cent deux (13 678 402) F CFA.

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**San Ibrahim OUATTARA**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Entretien et la réparation des jardins, des blocs de toilettes et du canal de ZOGONA au profit de l'Université JOSEPH KI -ZERBO

Avis de demande de prix  
N°2023-001/UJKZ/SG/P/PRM

Financement : Budget de l'Université Joseph KI-ZERBO, Exercice 2023

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2023, de l'université Joseph KI-ZERBO.

1. L'université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'entretien et la réparation des jardins, des blocs de toilettes et du canal de ZOGONA au profit de l'Université JOSEPH KI -ZERBO, tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se sont en lot unique: Entretien et réparation des jardins, des blocs de toilettes et du canal de ZOGONA au profit de l'Université JOSEPH KI -ZERBO

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la même adresse et moyennant paiement d'un montant non remboursable vingt mille (20 000) F CFA par lot à l'agence comptable de l'UJKZ. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Le montant prévisionnel pour l'exécution du marché est de : Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent vingt-cinq mille (625 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 30 70 64/65, avant le **jeudi 02 février 2023, à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne responsable des Marchés**

**Tolo SANOU**

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

### Acquisition de cantines pour le conditionnement des sujets d'examens et concours de la session de 2023 au profit de la DGEC/MENAPLN.

Appel d'Offres Ouvert Accélééré N°2023/002/MENAPLN/SG/DMP du 16 janvier 2023  
Suivant autorisation n°2023-0022/MENAPLN /CAB DU 12 Janvier 2023  
FINANCEMENT : Budget ETAT EXERCICE 2023

Budget prévisionnel :  
Lot unique: 70 000 000 FCFA TTC.

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés 2023 du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN).

1. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN), dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer le programme qualité de l'éducation formelle et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison suivante : Acquisition de cantines pour le conditionnement des sujets d'examens et concours de la session de 2023 au profit de la DGEC/MENAPLN.

L'acquisition est composée d'un lot unique défini comme suit :

Lot unique : Acquisition de cantines pour le conditionnement des sujets d'examens et concours de la session de 2023 au profit de la DGEC/MENAPLN

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert Accélééré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres ouvert accéléré à l'adresse mentionnée ci-après: Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 de 7h30mn à 15h30mn tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont:  
Voir DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres ouvert Accélééré complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA pour le lot unique à l'adresse mentionnée ci-après : Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie des Finances, et du Plan. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par l'acheminement à domicile localement.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après: Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél: (226) 25-33-54-84 au plus tard le **mardi 07 février 2023 à 9 heures 00 (TU)**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA pour le lot unique ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 07 février 2023 à 09 heures** à l'adresse suivante: Direction des Marchés Publics du MENAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR,  
Tél : (226) 25-33-54-84.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Nicolas SYAN**



### Acquisition d'équipements pour la e-vulgarisation au profit du Projet de Résilience et de compétitivité Agricole (PRéCA)

Avis d'appel d'offres ouvert national  
N°2023\_002F\_\_\_/MARAH/SG/DMP  
FINANCEMENT : Accord de Crédit IDA N° 6492-BF

Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un prêt de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PRéCA) et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour l'acquisition d'équipements destinés à la e-vulgarisation.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture et desdits équipements en un lot unique constitué de :

Numéro d'ordre	Equipements	Quantités	Lieu/Site
1.	Amplificateurs	45	Ouagadougou
2.	Vidéo projecteurs	45	Ouagadougou
3.	Ecrans de projection	45	Ouagadougou
4.	Ordinateurs portables	45	Ouagadougou
5.	Postes téléviseurs écran plat	45	Ouagadougou
6.	Support pour téléviseurs écran plat	45	Ouagadougou
7.	Microphones sans fil	45	Ouagadougou
8.	Lampe de travail	45	Ouagadougou
9.	Groupes électrogènes	45	Ouagadougou

La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (juillet 2016, tel que révisé en novembre 2017 et août 2018) et affiché sur le site web: [worldbank.org/html/opr/consult](http://worldbank.org/html/opr/consult).

Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours.

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouaga 2000, téléphone 25 49 99 00 poste 4019 - Burkina Faso; E-mail : [dmpmaah@gmail.com](mailto:dmpmaah@gmail.com) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres aux jours ouvrables de 8 heures à 15 heures.

Le dossier d'appel d'offres complet en français, peut être acheté par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous contre paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA en espèces ou par chèque certifié auprès de la régie de recettes de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), sise 395, Avenue Ho Chi Minh, 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél : 25 32 47 75/25 32 46 12.

Les offres devront être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques, sise à l'immeuble dudit Ministère à Ouaga 2000, au plus tard le **22/02/2023 à neuf (9) heures TU**. La procédure de remise des offres par voie électronique ne sera pas permise.

Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes à neuf (9) heures TU dans la salle de réunions de la Direction des Marchés Publics à l'adresse ci-dessus, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent.

Les soumissionnaires nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- une attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ;
- une attestation de la Direction Régionale des Lois Sociales ;
- Une attestation de Non-Engagement Trésor Public ;
- une attestation de registre du commerce et de crédit mobilier ;
- un certificat de non-faillite ;

Les Soumissionnaires non nationaux devront joindre à leurs offres les autres documents suivants en cours de validité :

- une attestation de registre du commerce ;
- un certificat de non-faillite ;

Une marge de préférence « ne sera pas » octroyée aux soumissionnaires éligibles.

Les offres doivent être accompagnées d'une « Garantie de l'offre » pour un montant de deux millions (2 000 000) Francs CFA.

Les offres resteront valables pour une durée minimum de quatre-vingt-dix (90) jours pour compter de la date limite de leur remise.

N.B. : Le budget prévisionnel est : quatre-vingt-un millions sept cent soixante mille (81 760 000) Francs CFA/TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics**  
**Président de la CAM**

**Souébou BARRY**  
Chevalier de l'Ordre du mérite

### Travaux d'électricité de la Caserne des Eaux et Forêts au profit du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accélééré  
N°2023-001/AHD-MEEA/AOOA-Tv/AG du 23 janvier 2023  
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2021

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la signature de la convention additive de maîtrise d'ouvrage publique déléguée n°29/00/11/09/00/2021/00290 à la convention de maîtrise d'ouvrage publique déléguée n°29/00/11/05/00/2019/00032 suivant autorisation d'Entente directe n°2021-300/MEEVCC/CAB du 12 août 2021 pour la réalisation d'une Caserne des Eaux et Forêts au profit du Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et Changement Climatique (MEEVCC).
2. L'Agence Habitat et Développement (AHD) agissant en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué (MOD) pour le compte du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux d'électricité de la Caserne des Eaux et Forêts au profit du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement (MEEA).
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants le décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de l'Agence Habitat et Développement (AHD) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Agence Habitat et Développement (AHD), 14 BP 195 Ouagadougou 14, Tél. : (+226) 25 37 05 03, sis au secteur 30, face à la Station Total de l'Échangeur de Ouaga2000, Ouagadougou Burkina Faso. Email : ahdmod2014@gmail.com du lundi au vendredi de 7h 30 mn à 16h 00 mn TU.
5. Le montant prévisionnel est de : Un milliard trois cent soixante-douze millions cinq cent vingt-sept mille cent trente-deux (1 372 527 132) francs CFA TTC.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Entreprises ou groupement d'entreprises disposant d'un Agrément technique de la catégorie : SD2 minimum du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat & C2 du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières. (Voir le DPAO pour les informations détaillées).
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA à l'Agence Habitat et Développement (AHD), 14 BP 195 Ouagadougou 14 Tél. : (+226) 25 37 05 03, sise au secteur 51 (ex 30), face à la Station Total côté Nord-Est de l'Échangeur de Ouaga2000, Ouagadougou Burkina Faso. Email : ahdmod2014@gmail.com. La méthode de paiement sera en espèces.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au secrétariat de l'Agence Habitat et Développement (AHD), 14 BP 195 Ouagadougou 14 Tél. : (+226) 25 37 05 03 au plus tard le **mardi 07 février 2023 avant 9 heures 00 mn TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : Quarante millions (40 000 000) francs CFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres (mardi 07 février 2023).
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **mardi 07 février 2023 à partir de 9 heures 00 mn TU** dans la salle de réunion de l'Agence Habitat et Développement (AHD), 14 BP : 195 Ouagadougou 14 - Tél. : 25 37 05 03 sise au secteur 30, face à la Station Total de l'Échangeur de Ouaga2000.

*L'Administrateur Gérant,  
Président de la Commission d'attribution des marchés,*

**Sibila François YAMEOGO**  
Architecte DEIAU  
Officier de l'Ordre de l'Étalon

## SOCIETE DE GESTION DE L'ABATTOIR FRIGORIFIQUE DE OUAGADOUGOU

### Travaux de Réalisation et d'installation d'un (01) château d'eau de 50 m3

Rectificatif du Quotidien n°3537 - Lundi 23 janvier 2023, page 24 portant sur la date limite de dépôt des offres

Avis de demande de prix

N°2023/0000000/SOGEAO/DG

Financement : Budget de l'Etat Gestion 2022

Rectificatif

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2022, de la Société de Gestion de l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou (SOGEAO).

L'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou (SOGEAO) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux de Réalisation et d'installation d'un (01) château d'eau de 50 m3. Les travaux seront financés sur les ressources allouées par le Budget de l'Etat Gestion 2022.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (catégorie U1 en cours de validité) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux seront en lot unique et le Budget Prévisionnel est de : 28 130 000 FCFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Directrice Générale de la Société de Gestion de l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou

Siège social : Zone Industriel Kossodo

03 BP 7060 Ouagadougou 03

Tél : +226 01 02 82 82/01 02 82 82

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction Générale Société de Gestion de l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou

**Siège social : Zone Industriel Kossodo**

**03 BP 7060 Ouagadougou 03**

**Tél : +226 01 02 82 82/01 02 82 82** et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) F CFA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante :

**Société de Gestion de l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou**

**Siège social : Zone Industriel Kossodo**

**03 BP 7060 Ouagadougou 03**

**Tél : +226 01 02 82 82/01 02 82 82**

Au plus tard le **1er février 2023 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Signature de la Directrice Générale*

**Fatimata ZERBO/ZONGO**

Médaille d'honneur des Collectivités

### Recrutement d'un cabinet pour l'audit comptable et financier annuel de l'unité de gestion du PADS dans la mise en œuvre des différentes subventions pour les EXERCICES 2022 ; 2023 ET 2024

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2023-0005//MSHP/SG/DMP du 18 janvier 2023

Dans le cadre du financement du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2014- 2018, le Gouvernement du Burkina - Faso a obtenu des ressources de ses partenaires financiers (IDA, de l'AFD, de l'UNFPA, de l'UNICEF, de KFW et de la fondation GAVI) pour le financement des plans d'action de l'Unité de gestion du PADS, des Districts Sanitaires (DS) des Directions Régionales de la Santé (DRS), des Centres Hospitaliers Régionaux (CHR), des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) et des Directions Centrales de certains Ministères (Santé, MENA, MINEFID), des Établissements Publics de Santé (EPS) et des ONG-Associations et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des prestations de services de cabinet pour l'audit comptable et financier annuel de l'unité de gestion du PADS dans la mise en œuvre des différentes subventions pour les exercices 2022 ; 2023 et 2024.

#### I. Objet de la mission

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Programme (élargi à ses bénéficiaires secondaires et sous-bénéficiaires) à la fin de la période auditée et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Programme par Projet ALLIANCE GAVI et SWEDD Burkina Faso et Panier Commun sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées, en vue d'atteindre l'objectif du Programme au cours des exercices 2022, 2023 et 2024.

#### II. Mandats spécifiques des bureaux d'études/cabinets

De façon spécifique, Le cabinet retenu devra s'assurer que :

- a. Le système de contrôle interne est adéquat et garantit la fiabilité des données comptables et financières, la sauvegarde des actifs et l'exhaustivité des enregistrements comptables ;
- b. Toutes les ressources reçues des différents partenaires (ALLIANCE GAVI et Banque Mondiale, et Panier Commun etc.) et autres partenaires ont été utilisées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies.
- c. Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures de passation de marché de la Banque Mondiale et GAVI et Panier Commun ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- d. Toutes les dépenses relatives aux différentes opérations du Programme ont été enregistrées dans livres comptables sur base des pièces comptables et écritures nécessaires ;  
Dans le cas des décaissements bases des rapports de suivi financier, l'auditeur vérifiera que les rapports établis pendant la période couverte par l'audit sont conformes avec les accords de financement, sincères, fiables et donnent une image fidèle des transactions demandées en remboursement ;
- e. Les comptes désignés sont gérés conformément aux dispositions des accords de financement ;
- f. Les comptes du Programme sont tenus sur la base de l'application systématique des normes du Système Comptable OHADA et de la nomenclature budgétaire par activité et par catégorie de dépenses. Ils donnent une image fidèle de la situation financière et comptable du Programme à la fin de chaque exercice.
- g. Les comptes du Programme donnent une image fidèle de la situation financière des structures auditées à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos aux dates sus indiquées.
- h. La performance financière globale du Programme est satisfaisante ;
- i. Des éléments probants suffisants existent et permettent de corroborer fidèlement l'exactitude des états financiers.
- j. Les états de rapprochement par source de financement et les montants encaissés au titre des activités ont été correctement préparés et présentés en annexe aux états financiers. Ces états de rapprochement devraient indiquer le mode de décaissement (Avances sur Compte Spécial, réapprovisionnements par relevés de dépenses, paiements directs, etc.).
- k. Les actifs immobilisés du programme sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Programme ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- l. Les dépenses inéligibles dans les demandes de remboursement de fonds sont identifiées ; ces dépenses feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.
- m. Les rapports de suivi financier du PADS soumis à GAVI sont conformes aux états financiers présentés par le PADS aux auditeurs,
- n. Les fonds destinés à la préparation du Projet SWEDD3 (avance sur Crédit IDA et/ou Dons administrés par la Banque Mondiale et/ou GAVI) ont été employés conformément aux dispositions de la Lettre de Crédit PPF ou/et de Don dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été débloqués.

L'auditeur doit formuler une opinion sur chacun des points ci-dessus (A à N).

#### III. Participation

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux cabinets d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant et faisant profession habituelle de réviser les comptes, membre d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'ONECCA, l'IFAC, et ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets ou programmes de développement, notamment ceux financés soit par la Banque mondiale, et/ou GAVI.

#### IV. Financement

Le financement de cette mission est assuré par co-financement GAVI/Banque Mondiale à travers le Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS).

## **Prestations intellectuelles**

### **V. Composition du Dossier**

Les cabinets désirant participer à la présélection sont invités à adresser leur dossier de manifestation d'intérêt à Monsieur le Directeur des marchés publics, président de la commission d'Attribution des Marchés du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Le dossier doit fournir les informations suivantes :

- La présentation du cabinet ;
- Les domaines de compétences du cabinet ;
- Le statut juridique du cabinet ;
- L'adresse complète du cabinet ;
- Référence des prestations similaires aux missions ci-dessus décrites exécutés dans les 5 dernières années avec des projets ou programmes de développement, notamment ceux financés soit par la Banque mondiale, et/ou GAVI (justifiés par les pages de gardes et de signatures des contrats ainsi que des attestations de bonne fin d'exécution) ;
- L'adresse de la personne compétente à agir au nom du bureau
- Une attestation d'appartenance à l'ONECCA ou l'IFAC

### **VI. Procédures de sélection**

Un Consultant sera sélectionné par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification du consultant (CQS) en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale : Edition de juillet 2016 et révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020. Le consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission sera invité à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations.

### **VII. Renseignement Complémentaire**

Pour tout renseignement complémentaire, toute personne intéressée peut s'adresser à la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé 03 BP. 7009 Ouagadougou 03 Tél. : (226) 25.30.45.31 Fax : (226) 25.30.45.31.

### **VIII. Dépôt des dossiers et Ouvertures des plis**

#### **1- Dépôt des dossiers**

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être déposés en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels et sous plis fermés au secrétariat Direction de Marchés Publics du Ministère de la Santé 03 BP. 7009 Ouagadougou 03, sis dans le nouveau bâtiment du magasin central du Ministère de la Santé dans la cours de l'ex-trypano, avenue KUMDA YOORE, porte n°133, Ouagadougou – Burkina Faso Tél. : (226) 25.30.45.31 Fax : (226) 25.32.45.28, au plus tard le **07/02/2023 à 09 heures 00 TU.**

#### **2- Ouverture des plis**

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de 9 heures 00 T.U. dans la salle de conférence de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de l'hygiène publique.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Bonaventure François de Paul P. SAM**

**Chevalier de l'ordre des palmes Académiques**

**Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Économie et des finances**

## **MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROPECTIVE**

### **COMMUNIQUE**

Appel d'Offres International N° 2022-0141/MEFP/SG/DMP du 19/12/2022 relatif à la fourniture, installation, configuration et mise en service d'Oracle Database 12c (ou version supérieure) Enterprise Edition et options

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective, Président de la Commission d'Attribution des Marchés informe les potentiels candidats intéressés par l'Appel d'Offres ci-dessus référé et publié dans le Quotidien des marchés publics N°3520 du jeudi 29 décembre 2022, sur le site de la Banque mondiale le 04 janvier 2023 sous le numéro OP00209925, sur UNDB Online en date du 05 janvier 2023 sous le numéro WB-P1123660-01/23, que des compléments au Dossier d'appels d'offres ont donné lieu à un additif audit DAO.

Tous les potentiels candidats sont invités à retirer cet additif aux adresses et heures ci-après : Secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective sis au guichet de renseignements de l'immeuble R+5 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 25 47 20 69 / 25 32 42 70. Adresse courriel : [aminata.ouoba@paif.bf](mailto:aminata.ouoba@paif.bf), [crespin.kabore@paif.bf](mailto:crespin.kabore@paif.bf) et copie à [abel\\_kalmogo@yahoo.fr](mailto:abel_kalmogo@yahoo.fr), [sekougnienbako@gmail.com](mailto:sekougnienbako@gmail.com) aux heures suivantes **tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes (Heure de Ouagadougou).**

*Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Abel KALMOGO**

**Chevalier de l'ordre de l'Étalon**

### Preselection de trois (03) bureaux d'études ou groupement de bureaux d'études pour la réalisation d'un plan d'investissements au profit de la (SONAGESS)

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2023-002/SONAGESS/DG/DM/SPM du 19 janvier 2023

1. La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics 2023 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS).

2. La SONAGESS a inscrit dans son budget, exercice 2023, des fonds afin d'effectuer des paiements au titre du marché de service de prestation intellectuelle relatif à la conception de son plan d'investissements global d'urgence 2023 2024.  
C'est dans ce cadre que la SONAGESS a l'intention de recruter un bureau ou un groupement de bureaux en vue de la réalisation d'une étude intégrant des investissements sur biens et services, des investissements financiers et des investissements stratégiques.

3. De concert avec les services techniques concernés de la SONAGESS, les missions du bureau d'études ou groupement de bureaux d'études se résument comme suit :

- Concevoir les plans d'aménagement accompagnés d'études techniques de réalisation d'infrastructures (magasins de conservation, assainissement, murs de clôtures, voies d'accès...) des sites prioritaires identifiés et proposer un schéma de financement urgent de leur réalisation ;
- Evaluer le coût et proposer des dossiers techniques de mise aux normes et de modernisation des infrastructures défectueuses de la SONAGESS identifiées ;
- Réaliser des études d'implantation de forages d'hydraulique et d'équipements d'autonomisation énergétique sur les sites identifiés - Définir les spécifications techniques assorties d'une estimation de coûts des équipements/matériels de manutention et de conservation dans les magasins et des moyens de transport en fonction des options technologiques retenues et des besoins identifiés ;
- Proposer des mécanismes/stratégies de renforcement de la rentabilité commerciale de la SONAGESS à travers l'accroissement de son chiffre d'affaires.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission.

5. Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- la note de présentation du bureau d'étude ou groupement de bureau d'étude faisant ressortir les éléments ci-après : le nom de l'entité, le nom du directeur, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays ou de la ville et l'adresse mail), ses domaines de compétence ainsi que son statut juridique (joindre le registre de commerce et du crédit immobilier) ;
- toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission (disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel par exemple) ;
- des références concernant l'exécution des contrats similaires et l'expérience dans des prestations semblables exécutées par le bureau ou le groupement. Joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant de la mission	Année du contrat	Nom du client	Contrat du client

Fournir obligatoirement une copie des contrats approuvés : page de garde et page de signature des contrats approuvés et dûment justifiés par des attestations ou certificat de bonne exécution délivrés par les autorités contractantes.

6. Le présent avis à manifestation d'intérêts est soumis aux conditions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés publics et des délégations de service public.

7. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- être un cabinet ou un groupement de cabinets ou de bureaux d'études dont les compétences doivent permettre de réaliser la mission ;
- avoir au minimum cinq (05) ans d'expériences avérées dans le domaine et disposer d'une excellente compétence dans l'élaboration de plan d'investissement ;
- avoir les références (pertinentes en rapport avec la mission) concernant l'exécution de prestations analogues au cours des cinq (05) dernières années.

8. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations (en 10 pages au maximum) montrant qu'ils sont qualifiés. Par ailleurs, ils peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

9. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le coût.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de références à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS, sis 896 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah, tél : 25 31 28 05/06 au 1er étage porte 114 aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 07h30mins à 16h00min.

11. Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires (un original + 2 copies marquées comme telles) reliés devront être adressées au Directeur des Marchés Publics et déposées au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS au plus tard le **07/02/2023 à 09h00min**

*Le Directeur Général*

**Commandant Ismaël SOMBIE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

### Preselection de trois (03) cabinets d'expertise agro alimentaire pour l'assistance technique dans le suivi des activites de gestion de la qualite et de la quantite des stocks de cereales et de legumineuses entreposees

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2023-003/SONAGESS/DG/DM/SPM du 19 janvier 2023

1- La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du budget, Plan de passation des marchés publics 2023 de la Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité alimentaire (SO.NA.GE.S.S).

2- La SONAGESS a inscrit dans son budget, exercice 2023, des fonds afin d'effectuer des paiements au titre du marché de service de prestation intellectuelle relatif au recrutement d'un cabinet d'expertise agroalimentaire qualifié et expérimenté pour une assistance technique dans la mise en œuvre des activités relatives aux missions d'audit de la qualité et de la quantité des stocks (inspection phytosanitaire, contrôle de qualité, inventaire, conseil et appui en conservation des stocks) et de la formation en protection, stockage et conservation.

3. Les missions du cabinet se résument de concert avec les services techniques concernés de la SONAGESS à :

3.1. Elaborer un planning dynamique d'inspection phytosanitaire des stocks et des structures de stockages (quatre (04) pour 2023) et formuler des recommandations et des corrections appropriées.

La formulation des recommandations et corrections : A l'issue de l'inspection phytosanitaire, des recommandations et corrections relatives à l'application des techniques d'entretien de l'hygiène des magasins, des règles élémentaires de stockage et de conservation, de l'état phytosanitaire des stocks entreposés, de la périodicité des fumigations et de leurs succès doivent clairement être motivés et adressés au Directeur Général. Effectuer deux audits (de contrôle de qualité et de quantité) en février et décembre 2023.

3.2. Tenir deux ateliers de formation en gestion, stockage et conservation des denrées

A la faveur des missions d'inspections phytosanitaires et des recommandations, le cabinet devra identifier les faiblesses dans le stockage et la conservation puis élaborer des modules appropriés pour deux ateliers de formation et de recyclage en gestion, stockage et conservation des stocks de denrées.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission. Le dossier de manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
  - la note de présentation du cabinet faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet, le nom du directeur, l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays ou de la ville et l'adresse mail), ses domaines de compétence ainsi que son statut juridique (joindre le registre de commerce et du crédit immobilier) ;
  - toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission (disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel par exemple) ;
  - des références concernant l'exécution des contrats similaires et l'expérience dans des prestations semblables exécutées par le cabinet.
- Joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

Intitulé de la mission	Montant de la mission	Année du contrat	Nom du client	Contrat du client

Fournir obligatoirement une copie des contrats approuvés : page de garde et page de signature des contrats approuvés et dument justifiés par des attestations ou certificat de bonne exécution délivrés par les autorités contractantes.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêts est soumis aux conditions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlements des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- être un cabinet ou un groupement de cabinets ou de bureaux d'études dont les compétences doivent permettre de réaliser la mission ;
- avoir au minimum cinq (05) ans d'expériences avérées dans le domaine et avoir une excellente connaissance de la gestion des stocks alimentaires ;
- disposer de références pertinentes en rapport avec la mission concernant l'exécution de prestations analogues au cours des cinq (5) dernières années.

6- Il est demandé aux candidats de fournir ces informations (10 pages maximum) montrant qu'ils sont qualifiés. Par ailleurs, ils peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7- Une liste de trois (3) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualité technique et le coût.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de références à l'adresse ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS, sis 896 Avenue du Dr Kwamé N'Krumah, tél : 25 31 28 05/06 au 1er étage porte 114 aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 07h30mins à 16h00min.

9- Les manifestations d'intérêt en trois (03) exemplaires (un original + 2 copies marquées comme telles) reliés devront être adressées au Directeur des Marchés Publics et déposées au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la SONAGESS au plus tard le **07/02/2023 à 09h00min TU.**

*Le Directeur Général*

**Commandant Ismaël SOMBIE**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

## *Prestations intellectuelles*

### **AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLEGUÉE EN BATIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN**

#### **Suivi-contrôle des travaux de construction d'un bâtiment principal et annexes du centre gériatrique à Ouagadougou au profit des personnes âgées dans le cadre de la deuxième phase du projet.**

#### **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2023-001/ACOMOD-B/DG/DPM DU 16 JANVIER 2023**

1. L'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégué en bâtiment et aménagement urbain du Burkina Faso (ACOMOD-B) a obtenu des fonds du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, (MSHP), afin de financer les travaux de construction d'un centre gériatrique au profit des personnes âgées, (Phase II) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le suivi-contrôle des travaux de construction d'un bâtiment principal et annexes du centre gériatrique à Ouagadougou au profit des personnes âgées.
2. Les services comprennent : l'organisation, la coordination, la supervision, et la gestion des travaux de construction.
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Les qualifications et expérience du candidat dans le domaine des prestations : 10 points
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des cinq (05) dernières années (2018 à 2022), conclues avec l'Etat ou ses démembrements (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution : 40 points
- Qualification et compétence du personnel clé : 35 points
- Conformité du plan de travail et de la méthodologie : 10 points
- Qualité de la proposition : 5 points

5. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Le consultant le plus qualifié et expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet ou retirer les Termes de Références à l'adresse: Secrétariat de la Direction de la Passation de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-B), Sise ZACA, Avenue de l'Europe, Boîte postale : 09 BP 632 Ouagadougou 09, Tél : (+226) 25 40 79 07, Email : [acomodb@gmail.com](mailto:acomodb@gmail.com) et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 7H 30 mn à 16H 30 mn.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Bureau du service courrier de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-B) Sise au RDC de l'Agence, Sise ZACA, Avenue de l'Europe, Boîte postale : B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07, Email : [acomodb@gmail.com](mailto:acomodb@gmail.com) au plus tard le **mardi 07 février 2023 à 9 Heures 00 mn.**

*Le Directeur Général /PI*

**Diodama Gaston KABORE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite



### Recrutement d'un cabinet en charge du suivi-contrôle des travaux de sécurité incendie et de la construction d'un bâtiment pour le service commercial du bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB)

#### AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N°2023-002/ACOMOD-B/DG/DPM DU 18 JANVIER 2023

1. L'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégué en bâtiment et aménagement urbain du Burkina Faso (ACOMOD-B) a obtenu des fonds du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB), afin de financer les travaux de construction d'un centre gériatrique au profit des personnes âgées, (Phase II) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le « suivi-contrôle des travaux de sécurité incendie et de la construction d'un bâtiment pour le service commercial ».
2. Les services comprennent : l'organisation, la coordination, la supervision, et la gestion des travaux de construction.
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Les qualifications et expérience du candidat dans le domaine des prestations : 10 points
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues au cours des trois (03) dernières années (2020 à 2022), conclues avec l'Etat, ses démembrements ou institutions (joindre les copies des pages de garde et de signature des marchés et les attestations de bonne exécution) : 40 points
- Qualification et compétence du personnel clé : 35 points
- Conformité du plan de travail et de la méthodologie : 10 points
- Qualité de la proposition : 5 points

5. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Le consultant le plus qualifié et expérimenté sera retenu. Seul ce dernier sera invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet ou retirer les Termes de Références à l'adresse: Secrétariat de la Direction de la Passation de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-B), Sise ZACA, Avenue de l'Europe, Boîte postale : B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07, Email : [acomodb@gmail.com](mailto:acomodb@gmail.com) et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 7H 30 mn à 16H 30 mn.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-après : Bureau du service courrier de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-B) Sise au RDC de l'Agence, Sise ZACA, Avenue de l'Europe, Boîte postale : B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07, Email : [acomodb@gmail.com](mailto:acomodb@gmail.com) au plus tard le **mardi 07 février 2023 à 9 Heures 00 mn.**

*Le Directeur Général/PI,*

**Diodama Gaston KABORE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

# Marchés Publics

## *APPELS D'OFFRES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES*

\* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 43 & 44**

**DG-C.M.E.F.**

### Sélection de consultants en vue du suivi contrôle des travaux d'extension de la bibliothèque centrale en bureaux et des travaux de construction d'un bâtiment pédagogique à trois (03) salles de classes au profit de l'Université Norbert ZONGO

Avis à manifestation d'intérêt accéléré  
n°2023-001/MESRI/SG/UNZ/P/PRM du 04/01/2023

1. Publicité-La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés exercice 2023 de l'Université Norbert ZONGO.

#### 2. Source de financement :

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, l'Université Norbert ZONGO prévoit les travaux d'extension de la Bibliothèque centrale en bureaux et la construction d'un bâtiment pédagogique à trois (03) salles de classes. Elle a l'intention d'utiliser une partie des montants pour des services de consultants. Les services de consultants concernent le suivi contrôle des travaux d'extension de la Bibliothèque centrale en bureaux et des travaux de construction d'un bâtiment pédagogique à trois (03) salles de classes. Ainsi, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de ladite université, lance un avis à manifestation d'intérêt pour la présélection de cabinets ou bureaux en vue du recrutement de consultants pour la réalisation de ces prestations.

#### 3. Description des prestations :

Les services se composent en deux (02) lots distincts :

- Lot1 : Suivi contrôle des travaux d'extension de la Bibliothèque centrale en bureaux pour un montant prévisionnel de dix-sept millions (17 000 000) de Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de deux cent quarante (240) jours ;
- Lot2 : Suivi contrôle des travaux de construction d'un bâtiment pédagogique à trois (03) salles de classes pour un montant prévisionnel de treize millions (13 000 000) de Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de deux cent quarante (240) jours. Aucun bureau d'études ou cabinet ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

#### 4. Critères d'évaluation par lot.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations des services décrits ci-dessus en précisant le lot et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le consultant doit être un bureau d'études ou un cabinet, qui soit en règle vis-à-vis de l'administration, disposant d'un agrément du domaine concerné par ces prestations et inscrit dans l'ordre des ingénieurs en génie civil ou dans l'ordre des architectes du Burkina. Le dossier de manifestation d'intérêt doit fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt en précisant le lot adressé à l'autorité contractante ;
- La présentation du bureau faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations demandées ;
- L'agrément technique en cours de validité ;
- Les références des prestations similaires pertinentes exécutées au cours des trois (03) dernières années (2020-2021-2022), (copies des pages de garde et de signature des contrats approuvés les rapports de validation ou les attestations de bonne fin d'exécution) ;
- L'attestation d'inscription à l'ordre des ingénieurs en génie civil ou dans l'ordre des architectes du Burkina.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après par lot :

-le nombre des références des prestations similaires pertinentes avec l'état, ses démembrements ou des organismes internationaux exécutées au cours des trois (03) dernières années concernant l'exécution de marchés similaires en suivi contrôle des travaux de construction de bâtiments.

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives mais aucun candidat ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

7. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie et ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité technique seule.

#### 8. Information supplémentaires :

Les candidats intéressés peuvent avoir des informations supplémentaires à l'adresse suivante : Bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Norbert ZONGO, sis à Koudougou Tel. : 76 75 27 27.

Les Termes de Références (TDR) peuvent être consultés ou retirés au Bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Norbert ZONGO, 3ème bureau à droite du bâtiment annexé à celui du bâtiment de la Direction de l'Administration des Finances.

#### 9. Présentation et dépôt et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêt accéléré rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires un (01) original et deux (02) copies marquées comme telle seront déposées sous pli fermé au bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Norbert ZONGO, au plus tard le **07/02/2023 à 09 heures TU** et heure à laquelle interviendra l'ouverture des offres.

#### 10. Réserve :

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

**N.Norbert SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

### Recrutement d'un cabinet d'architectes pour la réalisation d'un plan de masse cohérent de l'Université Norbert ZONGO

Avis de Manifestation d'Intérêt  
N°2023-002-MESRI/SG/UNZ/P/PRM du 04/01/2023

1. Publicité-La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés exercice 2023 de l'Université Norbert ZONGO.

#### 2. Source de financement :

Dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2023, l'Université Norbert ZONGO prévoit le recrutement d'un cabinet ou bureau d'architectes pour la réalisation d'un plan de masse cohérent de ladite Université.

Elle a l'intention d'utiliser une partie des montants pour des services de consultants. Les services de consultants concernent la réalisation d'études architecturales devant permettre l'établissement d'un plan de masse complet de l'Université Norbert ZONGO. Ainsi, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de ladite Université, lance un avis à manifestation d'intérêt, pour la présélection de cabinets ou bureaux d'architecture pour la réalisation de ces prestations au profit de ladite Université.

#### 3. Description des prestations :

Les services se composent en un seul lot :

-recrutement d'un cabinet d'architectes pour la réalisation d'un plan de masse cohérent de l'Université Norbert ZONGO pour un montant prévisionnel de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

#### 4. Critères d'évaluation

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations des services décrits ci-dessus et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le consultant doit être un cabinet d'architecture, qui soit en règle vis-à-vis de l'administration, disposant d'un agrément du domaine concerné par ces prestations et inscrit dans l'ordre des architectes du Burkina. Le dossier de manifestation d'intérêt doit fournir les informations suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à l'autorité contractante ;
- La présentation du bureau faisant ressortir les principales compétences requises pour les prestations demandées ;
- L'agrément technique en cours de validité ;
- Les références des prestations similaires pertinentes exécutées au cours des trois (03) dernières années (2020-2021-2022), (copies des pages de garde et de signature des contrats approuvés les rapports de validation ou les attestations de bonne fin d'exécution) ;
- L'attestation d'inscription à l'ordre des architectes du Burkina.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

-le nombre des références des prestations similaires pertinents avec l'état, ses démembrements ou des organismes internationaux exécutées au cours des trois (03) dernières années concernant l'exécution de marchés similaires pertinents.

6. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

7. Une liste de six (06) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie et ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité technique seule.

#### 8. Information supplémentaires :

Les candidats intéressés peuvent avoir des informations supplémentaires à l'adresse suivante : Bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Norbert ZONGO, sis à Koudougou Tel. : 76 75 27 27.

Les Termes de Références (TDR) peuvent être consultés ou retirés au Bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Norbert ZONGO ,3ème bureau à droite du bâtiment annexé à celui du bâtiment de la Direction de l'Administration des Finances.

#### 9. Présentation et dépôt et ouverture des offres :

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires un (01) original et deux (02) copies marquées comme telle seront déposées sous plis fermé au bureau de la Personne Responsable des Marchés de l'Université Norbert ZONGO, au plus tard le **07/02/2023 à 09 heures TU** et heure à laquelle interviendra l'ouverture des offres.

#### 10. Réserve :

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

**N.Norbert SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



# SODIPRESSE

SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRESSE  
COMMERCE GENERAL



09 BP 11315 Ouagadougou 09 – Messagerie : sodipresse@yahoo.fr  
Tél. / Fax: (226) 25 36 03 80 – Burkina Faso

## Bulletin d'abonnement

Je soussigné : .....  
Fonction : .....  
Entreprise / Société : .....  
Adresse / Téléphone : .....  
Souscris pour ( ) abonnement de ( ) an à la revue des Marchés Publics

Types d'abonnement

- Abonnement sans livraison (Siège) 50 000 F CFA
- Abonnement avec livraison dans nos dépôts (à proximité de vos bureaux) 70 000 F CFA
- Abonnement avec livraison (dans vos bureaux) 100 000 F CFA

Mode de règlement : en Espèce  ou par Chèque au nom de SODIPRESSE

Début d'abonnement : ....., Fin d'abonnement : .....

Fait à ....., le...../...../20.....

*Le Souscripteur*

*M'abonner à la revue des Marchés Publics,  
c'est avoir une longueur d'avance sur mes concurrents.*

*"La Revue des Marchés Publics"  
L'information au quotidien sur les Marchés Publics du Burkina*



# Quotidien

## Marchés Publics

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles**
- \* **Marchés de Travaux**



Sénégal



Niger



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée Bissau



Bénin



Togo

